

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9428

Mercredi 29 Septembre 2021

*Maroc, Algérie et Tunisie  
voués aux gémonies par la France*

Quand Paris se fâche,  
il vous prive de visa !



*Le Maroc regrette la décision  
injustifiée de la France*

En toute Libé

Par Mohamed Benarbia



Réadmissions et sanctions

## Inadmissible

La France des Lumières. La France des grandes idées et des grandes valeurs, serait-elle en passe de toucher le fond ?

Comment la France des Montesquieu, De Tocqueville, Voltaire, Condorcet, Lavoisier, Hugo, Blum, Jaurès, et j'en passe... , pourrait-elle souffrir l'émergence d'un certain Zemmour ?

Dans les radios et télévisions, services public et privé confondus et autres réseaux de tous bords, il n'y en a plus que pour cet extrémiste, xénophobe patenté et raciste confirmé, verdict du tribunal à l'appui...

Folie électoraliste aidant, et à quelques petits mois de la présidentielle, il squatte, avec la bénédiction d'un lobby médiatique mû par le seul appât du gain, studios, plateaux et autres pages complices.

Ses multiples interventions et ses nombreux discours se suivent pour se ressembler, dégoulinant de répulsion et de haine. Son projet ? Son programme, alors qu'il pousse le culot jusqu'à prétendre à l'Élysée ?

Il n'en a pas. A moins que l'on prenne comme tels son exécrable croisade contre les migrants et contre l'Islam...

Mais après tout, et c'est non sans un cynisme irrésistible, c'est leur affaire à eux, nos amis français, s'ils ont choisi de tomber aussi bas. C'est bien leur France et ils peuvent bien en faire ce que bon leur semble.

Mais là où le bât blesse de ce côté-ci du moins, c'est quand cette France adorée, après tout, se laisse aller à des réactions pour le moins déplacées. Intempestives.

Les réadmissions que l'on sache, messieurs de l'Élysée et vous autres de Matignon et tout le reste, ne sont pas une affaire franco-française (lire l'excellent article de Hassan Bentaleb en page 3). Et là, un petit rappel s'impose : Il est révolu le temps où les ordres émanaient direct de « la Métropole » et que l'on disait, d'emblée, « Amen » de ce côté-ci.

Les règles sont aujourd'hui tout autres. Dont acte.

Dans le cas en espèce, celui du rapatriement par leurs pays d'origine des personnes refoulées de chez vous, un accord doit en toute logique se faire à l'issue de pourparlers d'égal à égal. Le sieur Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement français de son état, a bien pris la peine de prétendre qu'il y a eu des négociations entre Paris et, notamment, Rabat, Alger et Tunis depuis 2018, tout en ajoutant que la décision de revoir « drastiquement » à la baisse le nombre des visas accordés (pour l'eldorado !) aux ressortissants de ces trois pays, est intervenue après leur avoir signifié des « menaces » (sic), dont ils n'ont pas tenu compte.

Peut-on parler de pourparlers quand c'est truffé de menaces ? Il a tout faux le pourtant porte-parole dudit gouvernement.

Et si l'on parlait de ces visas et de cette sanction suprême ?

Rappelons donc à son excellence Attal qu'au vu de certaines pratiques coercitives et d'un détestable arbitraire bureaucratique, solliciter un visa s'avère le plus souvent un véritable chemin de croix. Et puis, cette fameuse réduction de 50%, elle affecterait ceux « chanceux » et peu nombreux qui, jusque-là, ont pu bénéficier de ce fameux sauf-conduit.

L'on citerait les hommes d'affaires ou les gens friqués et dont le déplacement profite à la France.

L'on ajouterait les étudiants qui, pour bon nombre d'entre eux, ne rentrent pas au pays après leurs études pour le bonheur de cette même France.

Gabriel Attal enfin a osé parler de menace devant une Sonia Mabrouk qui s'en est étonnée au point de lui faire répéter ce terme combien inopportun. Tiens ! Sonia Mabrouk, n'en déplaît à Attal et à Zemmour, une excellente journaliste qui fait aujourd'hui l'unanimité dans tout l'Hexagone, est venue de Tunisie, son pays. Elle a été reçue à bras ouverts. Et la France, de surcroît, l'a « gratifiée » sans hésitation de sa nationalité, intérêt oblige.

Alors, trêve de menace, la France !

## Gonzalez Laya sera entendue par un juge en octobre sur l'affaire de Brahim Ghali



**L'**ex-ministre espagnole des Affaires étrangères sera entendue lundi 4 octobre par un juge dans le cadre de l'enquête sur les circonstances de l'accueil en avril dans le pays du chef des miliciens du Polisario pour y être soigné du Covid-19, a indiqué lundi la justice.

Arancha Gonzalez Laya sera auditionnée à 13H00 par un juge d'instruction du tribunal de Saragosse, ville où avait atterri Brahim Ghali, le chef des séparatistes, lors de son arrivée en Espagne en avril, a précisé le tribunal régional d'Aragon.

D'autres responsables politiques ou institutionnels seront également entendus comme l'ex-secrétaire générale technique du ministère des Affaires étrangères, la directrice du cabinet du ministre de l'Intérieur ou encore la directrice de la "Fabrique nationale de la monnaie et du timbre", une structure chargée de fabri-

quer les passeports.

La présence en Espagne de Brahim Ghali avait déclenché une crise diplomatique majeure entre l'Espagne et le Maroc.

L'enquête doit permettre de "vérifier les circonstances de l'entrée en Espagne de Brahim Ghali", avait expliqué le tribunal, la semaine passée.

Selon les médias, la justice cherche à savoir pourquoi Brahim Ghali a été exempté de contrôle de son passeport lors de son arrivée.

Arancha Gonzalez Laya, personnage clé de la crise puisqu'elle était à l'époque la cheffe de la diplomatie espagnole, a depuis quitté le gouvernement de Pedro Sanchez en juillet à la suite d'un remaniement.

Le chef des séparatistes était arrivé le 18 avril dans le plus grand secret à bord d'un avion médicalisé de la présidence algérienne, et muni d'un "passeport diplomatique", selon le quotidien El País.

Il avait ensuite été admis dans un état critique à l'hôpital de Logroño (nord).

Une fois réveillée, sa présence en Espagne avait déclenché une crise diplomatique majeure entre Madrid et Rabat.

Rabat avait exprimé son "exaspération" et réclamé une enquête "transparente" sur l'entrée "frauduleuse" de Brahim Ghali en Espagne, en affirmant que le chef du Polisario avait voyagé "avec des documents falsifiés et une identité usurpée".

H.T

## Décès de SAR la Princesse Lalla Malika

"Le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie a annoncé, avec une grande émotion et une profonde affliction, le décès de la regrettée Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, fille de feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, sœur de feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes, et tante de S.M le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, qui a répondu à l'appel de Dieu, ce mardi 20 Safar Al Kheir 1443 de l'Hégire,



correspondant au 28 septembre 2021 à Rabat", indique le ministère dans un communiqué, implorant le Tout-Puissant d'accueillir la Défunte en Son vaste paradis, parmi les fidèles vertueux.

En cette douloureuse circonstance, le Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie et l'ensemble du peuple marocain présentent leurs vives condoléances et leurs sincères sentiments de compassion à S.M le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, et à tous les membres de l'illustre Famille Royale pour cette perte cruelle, la volonté divine étant imparable, implorant le Très-Haut d'accueillir la défunte en Sa sainte miséricorde et Son vaste paradis.

Vu les mesures préventives en vigueur à cause de l'évolution de la situation sanitaire, S.M le Roi a veillé à ce que les obsèques de la défunte se déroulent dans un cadre familial privé avec une présence très limitée, dans le respect total de ces mesures, précise la même source.

Puisse Dieu préserver Sa Majesté le Roi, perpétuer sur Lui les bienfaits de la santé et Lui accorder longue vie. Puisse le Tout-Puissant combler le Souverain en la personne de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de tous les membres de l'illustre Famille Royale. Dieu L'Audient exauce les vœux de ceux qui L'implorant.

### Sahara marocain

## Burkina, Bénin, Côte d'Ivoire, Comores et Bahreïn soutiennent le processus politique sous l'égide de l'ONU

**L**e Burkina Faso a réaffirmé, devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, son soutien au processus politique en cours, mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional autour du Sahara marocain.

"Le Burkina Faso réaffirme son soutien au processus politique en cours, mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, et qui vise à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis" au différend régional autour du Sahara marocain, comme recommandé par les 17 résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, a souligné le président burkinabé, Roch Kaboré devant la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il a également relevé qu'au vu des avancées notables enregistrées lors des deux tables rondes tenues à Genève, qui ont réuni l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Polisario, le Burkina Faso encourage les participants à maintenir leur engagement dans ce processus, dans un esprit de réalisme et de compromis.

De son côté, le Bénin a fait part, à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, de son soutien aux efforts des Nations unies destinés à trouver une solution définitive à la question du Sahara marocain.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a appelé, lundi à New York, à une solution au conflit autour du Sahara marocain conformément à l'esprit de l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume.

Dans le discours de son pays devant la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la ministre ivoirienne des Affaires étrangères Kandia Camara a, en outre, appelé toutes les parties à faire montre de volonté de compromis afin de résoudre ce différend dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et conformément à l'esprit de l'initiative marocaine d'autonomie. La Côte

d'Ivoire a également réaffirmé son soutien au processus de négociations mené sous l'égide des Nations Unies.

L'Union des Comores a exprimé, également, son appui aux efforts engagés par le Maroc en vue de parvenir à une solution durable à la question du Sahara marocain.

"Dans la perspective d'un règlement durable de la question du Sahara marocain, qui préoccupe au plus haut point mon gouvernement, je tiens à exprimer ici, nos encouragements aux efforts engagés par le Royaume du Maroc", a indiqué le président comorien, Azali Assoumani, lors du débat onusien.

Il a émis le souhait de voir ces efforts aboutir à la solution "qui permettra, à ce pays frère, de recouvrer son intégrité territoriale".

Le président de l'Union des Comores a en outre souligné que son gouvernement salue "toute initiative qui contribuera à assurer la paix dans cette région et encourage fortement le dialogue entre nos deux pays frères que sont le Royaume du Maroc et la République algérienne démocratique populaire".

Enfin, le Bahreïn a renouvelé, devant cette assemblée de l'ONU, son soutien aux droits légitimes du Maroc sur ses provinces du Sud, conformément à l'initiative d'autonomie proposée par le Royaume.

"Nous renouvelons notre soutien aux droits légitimes du Royaume du Maroc frère sur ses provinces du Sud, conformément à l'initiative d'autonomie", a souligné le ministre bahreïni des Affaires étrangères, Abdellatif Ben Rached Ziari.

"Le Bahreïn réitère aussi son soutien aux efforts du Royaume visant à trouver une solution politique à la question du Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine et son initiative de développement dans la région, a affirmé M. Ziari dans le discours du Bahreïn lors du débat de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU.

## Participation du Maroc à la 42<sup>ème</sup> session du Comité des représentants permanents de l'UA

**L**e Comité des Représentants permanents de l'Union africaine (COREP) a entamé, mardi à Addis-Abeba par visioconférence, les travaux de sa 42ème session ordinaire avec la participation du Maroc, en prélude au prochain Conseil exécutif de l'organisation panafricaine.

L'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, préside la délégation marocaine à cette session qui discutera des projets de rapports et préparera l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire du Conseil exécutif (ministres des Affaires étrangères).

Lors de cette session, le COREP se penchera notamment sur le rapport du sous-Comité des questions d'audit, le rapport sur l'opérationnalisation du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et le rapport du sous-Comité sur la coopération multilatérale.

Le COREP va procéder également à l'examen du rapport du sous-Comité sur les réformes structurelles de l'Union et un autre sur l'état de l'intégration régionale en Afrique.

Le président de la Commission de

l'UA, Moussa Faki Mahamat, qui intervenait lors de la séance d'ouverture de cette session a noté que le cadrage du processus de la mise en œuvre des réformes institutionnelles de l'UA a constitué le centre de gravité des travaux des représentants permanents tout en se félicitant des résultats réalisés.

«Les instruments juridiques et administratifs que vous avez proposés à la validation de nos organes délibérants vont conférer une âme à cette réforme, celle-ci va s'émanciper d'une considération théorique pour s'inscrire dans la réalité», a souligné Moussa Faki Mahamat.

Moussa Faki Mahamat s'est arrêté également sur «la permanente et bénéfique collaboration» entre le COREP et la Commission de l'UA, notant que cette collaboration est renforcée par la commune volonté de placer la réforme institutionnelle sur une voie sereine conduisant à la poursuite des objectifs stratégiques inscrits au cœur de l'agenda 2063.

L'ordre du jour de cette session en plus des questions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la réforme institutionnelle, comporte bien des points dont l'importance est avérée, a-t-il notamment relevé.

*Maroc, Algérie et Tunisie voués aux gémonies par la France*

# Quand Paris se fâche, il vous prive de visa !

La France a pris la décision de réduire de 50% le nombre de visas accordés au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie, a déclaré mardi matin Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, sur les ondes d'Europe 1. Cette décision intervient suite aux difficultés rencontrées par la France pour renvoyer dans leurs pays les ressortissants faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire. Selon les médias français, sur les 3.301 ressortissants marocains qui ont reçu une obligation de quitter le territoire, seuls 80 ont été expulsés dans les faits. Idem pour l'Algérie et la Tunisie (seulement 22 citoyens algériens ont quitté le territoire français sur les 7.731 concernés et uniquement 131 Tunisiens sur 3.424).

Comment peut-on expliquer cette décision ? « Il faut lier cette action à l'approche des élections présidentielles en France et à l'importance que veut accorder Emmanuel Macron à la question de la migration étant souvent interpellé sur ce dossier par le Rassemblement national (« le Front national » jusqu'en 2018) et de plus en plus par le polémiste et probable candidat aux élections présidentielles, à savoir Eric Zemmour. Le président français veut introduire des sanctions envers certains responsables diplomatiques (politiques, administratifs et économiques) qui vont exercer, par la suite, des pressions sur leurs gouvernements pour accélérer le retour des migrants irréguliers vers leurs pays d'origine », nous a indiqué Abdelkrim Belguendouz, universitaire et chercheur en migration. Et d'ajouter : « Cette dé-



cision française peut également être interprétée comme un signal fort envoyé aux autres membres de l'UE de la part d'un Etat qui va assurer du 1er janvier au 30 juin 2022, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Ainsi pour le président Macron, tous les moyens sont bons pour faire pression. A souligner qu'Emmanuel Macron a plaidé déjà en juin 2020 pour une meilleure efficacité des expulsions d'étrangers en situation irrégulière. En effet, la présidence a jugé que la France a "un problème d'éloignement" et que le système de renvoi des étrangers est très difficile à activer pour des raisons politiques, diplomatiques et médiatiques. Emmanuel Macron a ambitionné de réaliser un taux d'exécution de 100%, et il a toujours réclamé une intensification des négociations avec les pays d'origine pour qu'ils acceptent le retour optimal de leurs ressortissants. Le site Infomigrants a indiqué que fin 2020, la commissaire européenne aux Affaires intérieures avait estimé devant le Sénat que le taux d'exécution moyen des décisions d'expulsion est de 30% en Europe mais n'est que de "13 à 14% pour la France", alors que l'Élysée avance le chiffre de 15,3%.

Notre interlocuteur soutient, par ailleurs, que lesdites décisions s'inscrivent aussi dans l'attitude générale de la politique migratoire de l'UE qui fait de la réadmission un moyen de pression et une mesure centrale de cette politique comme en atteste le projet du Pacte européen en matière de migration et d'asile. A ce propos, il a rappelé les dernières modifications voulues par la Commission européenne qui consistent à procéder à des évalua-

tions régulières de la coopération des pays tiers en matière de réadmission. Dans le cas où elle s'avère insatisfaisante, « la Commission proposera au Conseil d'adopter une décision d'exécution appliquant des mesures restrictives spécifiques en la matière liées au traitement et, par la suite, aux droits de visas ». Dans le cas contraire, elle sera évidemment récompensée. « S'il s'avère qu'un pays coopère en matière de réadmission, la Commission pourra proposer au Conseil d'assouplir les conditions d'octroi du précieux sésame pour les voyageurs, en réduisant les droits de visa et le délai à statuer sur les demandes, ou encore en allongeant la durée de validité des visas à entrées multiples », avait indiqué le Conseil de l'UE dans un communiqué datant de février 2020. « L'octroi de visas a été le moyen le plus pratique pour réduire les arrivées des « Sudistes » vers l'UE en mettant en place des conditions d'obtention de visa drastiques, en réduisant le nombre des consulats et en augmentant les frais de visa », nous a expliqué Abdelkrim Belguendouz. Et de préciser : « Le visa a été toujours utilisé comme moyen de contrôle et une solution pour assurer l'externalisation ».

En effet, le visa Schengen est devenu plus qu'un simple document facilitant l'accès des étrangers à l'UE, mais il s'agit bel et bien, et surtout, d'un moyen, comme l'ont bien expliqué Elspeth Guild et Didier Bigo dans leur article « Schengen et la politique des visas », de tenir à distance ces étrangers et de mettre à l'écart les « indésirables », en les empêchant de voyager.

Selon ces deux chercheurs, un

visa permet théoriquement à une entité souveraine d'exercer un contrôle sur les entrées en provenance de pays tiers. Des contrôles qui sont souvent douteux car fortement influencés par des fantômes et des peurs qui portent atteinte au droit de tous à la libre circulation. Ceci d'autant plus que les conditions d'octroi des visas ne sont pas claires et personne ne sait si elles répondent à des logiques diplomatiques d'Etat à Etat ou à une relation entre des règles de droit et un individu étranger en particulier. Idem pour les pièces à fournir et les procédures de contrôle qui changent d'un consulat à l'autre. Ainsi, si certains demandent de nombreux documents et ont une conception extensive du contrôle et de la notion de faux documents, d'autres en demandent peu et les vérifient rapidement. Le même visa - Schengen - peut être obtenu dans

des conditions très différentes, et ce au sein du même pays d'origine. « Ce qui suscite un sentiment d'injustice et d'arbitraire chez ceux à qui l'on a refusé le visa et ils évoquent tous le terme de loterie », commentent Elspeth Guild et Didier Bigo. D'autant plus qu'il n'y a pas de critères clairs et transparents indiquant à qui on refuse la délivrance du visa, pourquoi et comment. Ils précisent, en outre, que la part d'appréciation des agents consulaires est en pratique limitée par l'obligation qu'ils ont de contacter de nombreux autres employés du consulat (attachés de sécurité dans le cas français) et surtout les autorités centrales nationales de leur pays, voire celles d'autres pays. Ils ajoutent que la coopération consulaire locale a tendance à fabriquer des critères ad hoc entre ceux qui méritent le visa et ceux qui ne le méritent pas. « On peut dès lors s'interroger sur la validité de ces échanges d'information et sur les procédures de contrôle qui pourraient être mises en place pour vérifier l'état des informations qui circulent. On peut aussi se demander si le silence sur ce point ne relève pas du rôle que serait dans ce cas amenée à jouer la Commission européenne », s'est-il demandé.

Les deux chercheurs affirment que l'obtention du visa n'est pas la fin du calvaire des étrangers puisqu'il ne permet pas au demandeur de voyager librement sur tout le territoire de l'espace Schengen. Il ne peut arriver la plupart du temps que dans son pays de destination principale et il sera souvent sujet au contrôle lors du franchissement des frontières intérieures s'il se déplace par avion ou en groupe. Et beaucoup de Marocains en savent quelque chose.

Hassan Bentaleb

## Nasser Bourita : *Le Maroc regrette la décision injustifiée de la France*

Rabat a regretté mardi la décision de la France de durcir les conditions d'obtention des visas à l'égard du Maroc, la qualifiant d'"injustifiée".

"Nous avons pris acte de cette décision, nous la considérons comme injustifiée", a déclaré le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, lors d'une conférence de presse avec son homologue mauritanien, Ismaël Ould Cheikh Ahmed.

"Le Maroc a toujours géré la question migratoire et le flux des personnes, avec une logique de responsabilité et d'équilibre entre la facilitation des déplacements des personnes (...) et la lutte contre la migration clandestine", a affirmé M. Bourita.

"La décision (de la France) est souveraine. Le Maroc va l'étudier, mais les raisons qui la justifient nécessitent de la précision, un dialogue, car elles ne reflètent pas la réalité", a ajouté le ministre des Affaires étrangères, rapporte l'AFP.



*Le visa a été toujours utilisé comme moyen de contrôle et une solution pour assurer l'externalisation*



## Mahmoud Abba de l'USFP élu président du Conseil communal d'Assa

Mahmoud Abba de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) a été élu, récemment, président du Conseil communal d'Assa (province d'Assa Zag).

M. Abba a été élu à la majorité absolue, en obtenant la confiance de 19 membres sur un total de 20 que compte le Conseil.

Par la même occasion, il a été aussi procédé à l'élection des quatre vice-présidents du Conseil communal d'Assa, ainsi que du secrétaire et de son adjoint.

Il s'agit de Taher Saghir du Parti authenticité et modernité (PAM), en tant que 1er vice-président du Conseil, Tamek Che-

gaf (PAM), comme 2ème vice-président, Ahmed Boughda de la même formation politique, 3ème vice-président et d'Ali Mouhjob Toutay du Rassemblement national des indépendants (RNI), 4ème vice-président.

Il a été également procédé à l'élection de Meryem Alghdal du PAM, secrétaire du Conseil communal, ainsi que Ali Boutklmout du Parti justice et développement (PJD) son adjointe.

Il est à rappeler que le PAM a obtenu 11 sièges lors des élections communales au niveau de la commune d'Assa, suivi de l'USFP et du RNI avec quatre sièges chacun, alors que le PJD a décroché un seul siège.

# L'Ittihadie Habiba El Hasnaoui, première femme présidente d'une commune rurale à Chefchaouen

C'est avec une grande confiance, persévérance et espoir à des lendemains meilleurs que la jeune Habiba El Hasnaoui, élue présidente de la commune Bni Salah dans la province de Chefchaouen, ambitionne de faire de sa localité un modèle de développement rural, et ce pour répondre aux aspirations de la population et leur offrir les services de base nécessaires.

Mme El Hasnaoui a réussi à décrocher la présidence de la commune après avoir obtenu le même nombre de voix que son rival et avoir bénéficié de l'avantage d'être la plus jeune des deux. Son élection à la présidence constitue donc un moment de rupture dans le paysage politique de la province, particulièrement en milieu rural où les femmes subissent toujours l'impact de certaines traditions sociales et de perceptions révolues.

Dans une déclaration à la MAP, Habiba El Hasnaoui, âgée de 23 ans, élue sous la bannière de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a souligné qu'elle n'a ressenti aucune appréhension ni crainte après l'annonce des résultats, notant que la présidence de cette commune rurale à Chefchaouen a toujours été réservée aux hommes.

Dans ce sens, elle a reconnu avoir vécu une sorte de confusion mais aucunement de peur, "un terme absent dans son dictionnaire".

Elle a poursuivi qu'elle doit être au niveau de la responsabilité qui lui a été confiée, notant qu'en tant que présidente, elle est entourée par ses adjoints et les membres du conseil qui lui seront un vrai soutien dans sa fonction.

Habiba El Hasnaoui est entrée en politique après des études supérieures en économie, qui lui ont permis de comprendre le langage des chiffres, mais son parcours a débuté bien avant lorsqu'elle avait brisé les tabous et s'est révoltée contre la normalité dans une région enclavée géographiquement et économiquement. Elle avait décidé de poursuivre ses études loin de son village, bravant les difficultés pour se rendre à Bab Taza pour ses études secondaires (collège et lycée) et enfin ses études supérieures à la faculté des sciences juridiques et économiques de Tétouan.

"Mon engagement dans la vie politique, surtout en milieu rural, était un pas plus au moins courageux, aucune femme n'ayant été élue auparavant présidente d'une commune dans la province de Chefchaouen", a-t-elle expliqué, estimant que cela représente un saut qualitatif pour la femme en général et la jeune femme rurale en particulier, surtout que son ambition a été réalisée en devenant membre du conseil communal et puis présidente de ce même conseil. Dans une zone rurale où les coutumes et les traditions se dressent souvent comme entraves devant l'ambition des jeunes filles, et où dominent des préjugés qui limitent le rôle de la femme au foyer et dans les champs, les chances des jeunes filles sont limitées ne serait-ce pour que pouvoir poursuivre ses études, sans parler d'être élue présidente d'un conseil élu.

"Je ne vous cache pas que la présidence de la commune était l'une de mes ambitions", a-t-elle dit, affirmant avoir toujours rêvé d'entreprendre quelque chose qui puisse honorer sa famille après ses études, contribuer au développement de la région où elle est née et a grandi et aider les personnes qui l'ont vu grandir.

La jeune Habiba ambitionne de travailler en collaboration avec tous les partenaires, notamment les ins-



tances officielles, politiques et civiles, pour laisser son empreinte dans la scène politique au niveau de la province de Chefchaouen en mettant en œuvre un programme global, avec une vision claire pour la réhabilitation de la commune de Bni Salah et l'amélioration des services offerts à la population. Un programme qui s'appuie sur la construction de nouvelles routes, le désenclavement des douars, la contribution à la réhabilitation des établissements scolaires, en plus de l'aménagement et l'équipement du souk hebdomadaire, afin de relancer l'économie locale.

Elle compte aussi redoubler d'efforts pour améliorer les services de base, particulièrement la santé, l'éducation, la lutte contre le décrochage scolaire, le renforcement du transport scolaire dans les douars de la commune et la consolidation du réseau d'éclairage public au niveau du centre de la commune et dans les villages qui en relèvent.

Une femme qui arrive à obtenir

la présidence de la commune est l'occasion de renforcer la présence des femmes dans les instances de gestion de la chose publique au niveau de la commune de Bni Salah, d'autant plus que Fouzia Akdi a été élue quatrième vice-présidente de la commune, tandis qu'on veillera à réserver une représentation des femmes lors de la formation des commissions permanentes du conseil, a-t-elle ajouté.

Pour Mme El Hasnaoui, la jeune fille rurale, qui vit dans un environnement qui limite ses capacités et réduit l'horizon de ses ambitions en comparaison avec les hommes, doit "se concentrer sur l'éducation, susceptible de lui offrir un saut qualitatif et du courage pour lutter contre toute pensée qui remet en question la capacité de la femme".

Les jeunes filles doivent prouver leurs capacités en veillant à poursuivre leurs études à tous les niveaux, à s'inscrire dans les programmes de lutte contre l'analphabétisme, et aussi à continuer à défendre, avec ferveur,

leurs droits afin de réaliser leurs ambitions, a-t-elle insisté.

C'est une prise de position basée sur l'expérience personnelle de cette jeune fille issue d'une famille conservatrice de Bni Salah. Elle a veillé, en compagnie de ses six frères, à poursuivre ses études universitaires grâce aux orientations d'un père qui avait obtenu son certificat d'études primaires et d'une mère, qui n'a pas eu la chance d'être scolarisée mais convaincue que les études sont la clé de l'avenir.

"Attendre la présidence de la commune ne changera rien dans mon comportement, la responsabilité étant un mandat avant d'être un honneur", relève Mme El Hasnaoui. Néanmoins, l'ensemble des partenaires sociaux et politiques de la commune de Bni Salah doivent travailler main dans la main et coopérer pour réaliser un décollage économique à même de faire sortir cette localité de la précarité et de la marginalisation.



*Atteindre la présidence de la commune ne changera rien dans mon comportement, la responsabilité étant un mandat avant d'être un honneur*

# Nasser Bourita devant l'AG de l'ONU

*Scrutin du 8 septembre, lutte antiterroriste, vaccination, crise libyenne, cause palestinienne..., tels sont les points abordés par le chef de la diplomatie marocaine*

La participation massive de la population du Sahara marocain aux élections du 8 septembre confirme son attachement à l'unité territoriale du Royaume et son plein engagement en faveur de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement dans les provinces du Sud, a affirmé, lundi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette adhésion "reflète indéniablement la volonté de la population des provinces du Sud à s'engager entièrement et avec efficacité" dans la mise en œuvre du projet de développement durable lancé par S.M le Roi Mohammed VI en 2015, a souligné le ministre, en visioconférence, dans le discours du Maroc lors du Débat de haut niveau de la 76<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies.

M. Bourita a indiqué, dans ce sens, que l'opération de vote dans le Sahara marocain, à l'instar des autres régions du Maroc, s'est déroulée dans un climat de mobilisation et conformément aux normes démocratiques internationales, confirmant ainsi que les populations dans les provinces du sud du Maroc vivent dans la quiétude et la sérénité et participent pleinement au développement socio-économique de la région, ainsi qu'à la vie politique.

En témoigne le taux de participation dans les Provinces du sud du Royaume, le plus élevé au niveau national, qui a atteint les 63%, a-t-il précisé.

M. Bourita a, de même, fait part de la préoccupation du Maroc quant à la situation humanitaire tragique des populations des camps de Tindouf, où le pays hôte, l'Algérie, a cédé ses responsabilités à un groupe armé séparatiste, en violation flagrante des principes du droit international humanitaire.

A cette occasion, le ministre a appelé la communauté internationale à agir afin d'amener l'Algérie à respecter ses engagements en vertu des conventions internationales, notamment en permettant au Haut commissariat aux réfugiés de procéder à l'enregistrement et au recensement de ces populations



conformément aux demandes successives du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, Nasser Bourita a mis en avant le rôle pionnier du Maroc en matière d'immigration, de lutte antiterroriste, de maintien de la paix et d'action climatique.

Le Maroc poursuit avec détermination la mise en œuvre de sa stratégie nationale pionnière d'immigration et d'asile, conformément à la vision éclairée de S.M le Roi pour une gouvernance humaine, responsable et solidaire des questions migratoires, a affirmé M. Bourita.

Il a dans ce sens rappelé que S.M le Roi Mohammed VI a été désigné champion de l'Union africaine sur la question migratoire, relevant que le Maroc a également accueilli à Marrakech en décembre 2018 la conférence d'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le ministre a relevé que l'adhésion

du Maroc aux efforts de lutte contre le terrorisme, parallèlement à son engagement constant dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), a été couronnée par l'inauguration à Rabat du Bureau du Programme des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et la Formation en Afrique (ONUCT).

Dans son intervention, M. Bourita a fait part aussi de l'enjeu de la vaccination contre le nouveau coronavirus qui représente une opportunité pour donner un nouvel élan au multilatéralisme dans le monde.

Mettant en avant l'effort colossal consenti par les scientifiques et les chercheurs pour développer des vaccins sûrs et efficaces, le ministre a insisté que l'objectif ultime est de garantir l'accès universel au vaccin en tant que "bien commun de l'humanité", et d'assurer sa répartition équitable entre l'ensemble des pays du monde.

La répartition équitable du vaccin

dépasse en effet le "devoir éthique" et constitue l'une des exigences de la "sécurité collective" sur laquelle est fondée l'organisation multilatérale, a-t-il indiqué, avertissant que le manque de vaccins dans une région du monde constitue un foyer temporaire annonciateur d'une rechute épidémiologique à grande échelle.

Nasser Bourita a souligné, également, que le Maroc poursuivra ses efforts pour une solution pacifique en Libye et pour une paix juste, globale et pérenne au Moyen-Orient.

Mu par l'histoire, la communauté de destin et la dynamique créée par l'Accord politique de Skhirat, le Royaume poursuivra ses efforts en vue d'une solution pacifique à la crise en Libye, a affirmé M. Bourita. Il a également relevé que conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, le Maroc se tiendra toujours du côté des institutions légitimes libyennes et soutiendra les efforts in-

ternationaux visant à trouver une solution à la crise dans ce pays maghrébin dans le cadre de ce qui a été convenu entre les différentes parties libyennes, ajoutant que le Royaume demeure convaincu que le règlement de la crise en Libye ne peut se faire que par les Libyens eux-mêmes, loin des interventions et agendas extérieurs.

Par ailleurs, il a insisté que le Maroc, à la faveur d'un engagement fort et continu en soutien à la paix au Moyen-Orient, place la question palestinienne et la ville sainte d'Al-Qods à la tête de ses priorités et ce, au même rang que la question de son intégrité territoriale.

Le Royaume aspire à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient, qui conduit à la création d'un Etat palestinien sur son territoire national à l'intérieur des frontières de juin 1967 avec Al-Qods-Est comme capitale, vivant en paix et en sécurité, côte à côte avec l'Etat d'Israël, a poursuivi M. Bourita.

## Menaces NRBC

# Les FAR désormais un leader régional

Les Forces Armées Royales (FAR) sont désormais un leader régional dans la lutte contre les menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), ont souligné, lundi à Kénitra, des diplomates américains, reconnaissant ainsi le professionnalisme de la Compagnie d'intervention NRBC relevant de l'Unité de secours et de sauvetage (USS) des FAR comme "pleinement apte à la mission".

La Compagnie d'intervention NRBC de l'USS des FAR à Kénitra s'est en effet distinguée lors d'une

cérémonie marquant l'achèvement d'un programme de six ans qui a été axé, en collaboration avec les Etats-Unis, sur les menaces NRBC.

Quelque 40 militaires de cette unité, dont des personnels féminins, se sont vus attribuer des certificats d'aptitude et de reconnaissance délivrés par les Etats-Unis, devenant ainsi "pleinement capables" d'assurer les missions de lutte contre les menaces NRBC.

Le Programme de coopération, d'une valeur de 16 millions de dollars américains, initié par l'Agence

des Etats-Unis de la Réduction des Menaces en matière de Défense (DTRA), a contribué à la formation de la Compagnie NRBC des FAR dans la détection, l'identification et la sécurisation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, en utilisant les équipements les plus avancés disponibles.

Lors de cette cérémonie présidée par le Général de Brigade Abdeljalil Ennafaa, Inspecteur de l'Arme du Génie, et à laquelle ont pris part le Chargé d'Affaires auprès de l'Ambassade américaine à

Rabat David Greene, ainsi que d'autres personnalités diplomatiques et militaires, le Capitaine Yassine El Khadiri, Commandant la Compagnie NRBC de l'USS des FAR, a présenté le film du programme de formation qui s'est étalé de 2014 à 2021.

Il a à cet égard énuméré les différentes étapes des formations et exercices effectués, ainsi que le matériel et les équipements utilisés.

Les délégations marocaines et américaines, après s'être informées sur le déroulement des formations de cette Compagnie de l'USS des

FAR, ont passé en revue les équipements, le matériel et les moyens logistiques utilisés dans les opérations d'intervention pour faire face aux menaces NRBC.

A rappeler que les FAR et l'Armée américaine ont conclu, cette semaine, un exercice important de planification des catastrophes, doublé d'un programme de formation de quatre semaines sur la gestion des risques d'explosion, a indiqué jeudi l'Ambassade US à Rabat, soulignant la "force continue" du partenariat militaire liant le Maroc et les Etats-Unis.

# Internet menacé par une puissante tempête solaire



30 septembre 2021, le jour où Internet pourrait s'arrêter

Internet, si indispensable pour l'humanité, pourrait s'arrêter pour bon nombre d'utilisateurs. Smartphones, ordinateurs, tablettes, mais aussi consoles de jeux et téléviseurs sont autant d'appareils qui ont de fortes chances de se retrouver privés de connexion à cause notamment du certificat IdentTrust DST Root CA X3.

Ce certificat numérique de sécurité va sans aucun doute expirer occasionnant une panne géante, à cause de l'absence de mise à jour. En conséquence, cela bloquera un autre certificat, plus répandu et surtout indispensable pour se connecter à Internet, et regarder par exemple des vidéos, ou consulter ses e-mails. En l'occurrence, le fichier ISRG Root X1 dont l'importance tient dans sa faculté à chiffrer les connexions à Internet.

Si l'on en croit Scott Helme, le chercheur à l'origine de cette découverte, tous les anciens smartphones, TV connectées ou consoles de jeux qui n'ont pas été mis à jour n'auront plus accès à certains services Internet. Dans un article, le chercheur énumère les appareils susceptibles d'être touchés. A savoir : les iPhone sous iOS 9. Les smartphones sous Android 2.3.5 et antérieurs ou encore les PC avec le Windows XP Service Pack 2 ou les ordinateurs Apple sous macOS 10.12.0. Mais pas que. Les consoles comme la PS3 ou la PS4 sont également concernées, ainsi que les appareils fonctionnant sous Ubuntu et Blackberry.

Alors, comment éviter et anticiper cette coupure plus que probable ? Deux solutions existent. D'abord, mettre à jour son appareil. Ensuite, installer la récente version de Firefox sur votre ordinateur. Ce dernier est à privilégier car il n'utilise pas ledit certificat de sécurité. De fait, il permet de se connecter à Internet sans craindre de coupure. Pour ce qui est des autres appareils, une mise à jour est évidemment primordiale dans le cas des consoles, en revanche pour les téléphones obsolètes, il y a peu de chance qu'ils vous servent à l'avenir sans connexion Internet.

La rumeur a fait grand bruit et si elle s'avère fondée, préparez-vous à vivre une véritable révolution. Difficile de définir autrement le moment où vous serez peut-être privés d'Internet pendant plusieurs semaines, alors qu'aujourd'hui, vous éprouvez toutes les peines du monde à vous en passer cinq petites minutes. De prime abord, l'hypothèse paraît farfelue. Une véritable histoire à dormir debout. Mais selon plusieurs scientifiques, une puissante tempête solaire pourrait couper Internet de longues semaines aux quatre coins de la planète.

Depuis la nuit des temps, un vent solaire constitué de particules chargées souffle en permanence sur la Terre. D'habitude, ces particules sont bloquées et déviées par le champ magnétique qui entoure la planète bleue.

Sauf que des fois, le vent solaire se transforme en monstrueuse tempête, face à laquelle le champ magnétique, notre protecteur, n'y peut pas grand-chose. Dès lors, les particules en question réussissent à s'introduire dans notre atmosphère. Notamment en passant par les pôles.

## Black-out total du réseau Web

Les conséquences d'un tel phénomène pourraient être désastreuses. Elles menaceraient non seulement les systèmes de navigation mais aussi les réseaux électriques et de communication. D'où justement la rumeur d'un black-out total du réseau Web. Un scénario corroboré par des chercheurs de l'Université de Californie à Irvine (Etats-Unis). Ils pensent même que ce sera encore plus grave : "Les conséquences

d'une telle tempête solaire pourraient être pires qu'attendues". Et de préciser : "Une météo spatiale défavorable et une éjection de masse coronale suffisamment importante pourraient provoquer un black-out du réseau Internet. Une panne qui pourrait durer plusieurs semaines. Voir plusieurs mois."

L'un des aspects qui rendent cette hypothèse improbable tient dans le fait que ces tempêtes solaires sont assez rares. Dans le cas de celles qui arrivent à toucher la Terre, elles le sont encore plus. Les scientifiques estiment que la planète et ses habitants ont entre 1,6 et 12% de chance par décennie d'être touchés par une tempête solaire de grande envergure. La dernière date de 1859. En l'occurrence, le fameux événement de Carrington (Voir encadré) lors duquel des câbles télégraphiques avaient pris feu.

En tout cas, il va falloir prier et croiser les doigts pour que cette prémonition ne se concrétise pas. Le monde perdrait beaucoup trop gros. Pour avoir un ordre de grandeur, les chercheurs estiment qu'une interruption de la connexion Internet pendant une journée aux Etats-Unis coûterait plus de 7 milliards de dollars. Alors on vous laisse imaginer l'impact économique d'un black-out total de plusieurs semaines à l'échelle mondiale. Les conséquences de la crise sanitaire actuelle paraîtraient bien dérisoires.

## Une infrastructure fébrile

Et pour cause, nos sociétés sont ultra-dépendantes d'Internet. A tel point que les scientifiques ont réellement peur de s'attaquer à l'hypothèse d'une interruption totale

d'Internet dans le monde. D'ailleurs, peu d'études ont été faites concernant les impacts potentiels que pourrait avoir une tempête solaire sur le réseau Internet mondial. Une chose est sûre, l'humanité n'est pas préparée à un scénario de ce genre. Surtout avec une infrastructure aussi fébrile.

En effet, dans l'optique de relier les différents continents, de longs câbles ont été installés et serpentent au fond des mers. Equipés de répéteurs pour amplifier les signaux, ces câbles sont fortement sensibles aux courants géomagnétiques induits par les particules chargées venant du Soleil. Or, il suffit qu'un seul répéteur tombe en panne pour que l'ensemble du fonctionnement d'un câble soit remis en cause. Le cauchemar serait que plusieurs répéteurs tombent en panne au même moment. Plusieurs continents risqueraient de se retrouver coupés les uns des autres.

Certes, il y a toujours moyen de rétablir la connexion entre les terres fermes de la planète, mais les réparations en milieu sous-marin sont toujours délicates. Notre réaction sera quant à elle cruciale si ce scénario voyait le jour. Les chercheurs pensent que lorsque la prochaine tempête solaire sera détectée au niveau de notre étoile, l'humanité aura 13 heures chronos pour réagir. Comment ? Par exemple en multipliant les câbles à basse altitude moins exposés aux particules chargées que ceux à haute altitude, reliant actuellement l'Europe et les Etats-Unis. Petite lueur d'espoir, les câbles à fibre optique ne sont pas affectés par les courants géomagnétiques. Un moindre mal.

C.C

## L'événement de Carrington

En 1859, une tempête solaire s'est abattue sur la Terre. Communément appelée l'événement de Carrington, du nom de l'astronome anglais Richard Carrington qui l'étudia, la tempête a affecté la planète à plus d'un titre. D'abord, elle a été à l'origine de très nombreuses aurores polaires visibles jusque dans certaines régions tropicales. Ensuite, la tempête a également perturbé les télécommunications par télégraphe électrique.

Considérée comme la plus violente tempête solaire enregistrée ayant frappé la Terre, ce genre de tempête est susceptible de se reproduire avec une telle violence seulement une fois tous les 150 ans. Celle de Carrington est particulièrement étudiée par les scientifiques afin de prévoir les conséquences qu'une tempête solaire extrême serait susceptible de causer aux télécommunications à l'échelle mondiale, à la stabilité de la distribution d'électricité et au bon fonctionnement des satellites artificiels.

En 2012, une étude évalue les chances de survenue d'un événement semblable à environ 12% pour la décennie qui suit. Assez pour faire trembler le monde tant Internet est devenu indispensable dans nos vies.

## Violence en milieu hospitalier

## Une hausse prise à la légère

## Société

Assiste-t-on à une montée inquiétante des violences dans les établissements de santé ? En l'absence de chiffres officiels, difficile d'établir avec certitude la véracité d'un tel constat. Mais d'un autre côté, la multiplication des agressions ces derniers mois en dit long sur le sujet et met en lumière le manque, voire l'absence de protection dont souffrent les établissements de santé et leurs personnels.

Outre les crachats, coups, injures, menaces, commis essentiellement à l'encontre du corps médical dans son ensemble, et particulièrement dans les services de psychiatrie qui restent les plus touchés, devant les urgences, le degré de violence est monté d'un cran depuis quelque temps. Il y a quelques jours, une jeune infirmière a été sauvagement poignardée au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd de Casablanca par un homme dont l'identité n'a pas été révélée.

D'après plusieurs sources concordantes, il semblerait que le suspect était à la recherche d'un médicament introuvable à l'hôpital. Il aurait, de fait, passé ses nerfs sur la victime jusqu'à ce qu'elle rende l'âme. Cet affreux fait divers rappelle de façon macabre l'insécurité latente dont souffrent les structures hospitalières et leurs employés. Pourtant, on pourrait croire que la crise sanitaire aurait pour effet de rendre au personnel de santé ses lettres de noblesse en l'érigeant comme un pan de la société à protéger coûte que coûte. Mais malheureusement, il n'en a rien été. Les actes de violence à son encontre sont fréquents et se sont même multipliés.

Il y a quelques semaines, toujours à Casablanca, une infirmière a été agres-



sée dans un centre de vaccination de la préfecture de Bernoussi. A quelques jours d'intervalle, c'est une technicienne de l'Institut médico-légal du Centre hospitalier Ibn Rochd qui a été victime d'une tentative d'enlèvement en plein jour. Dans cette mystérieuse affaire, la technicienne y a échappé miraculeusement à l'intérieur du CHU. Au moment de monter dans sa voiture, stationnée dans le parking se trouvant à l'intérieur de l'établissement, la jeune femme a été attaquée par trois individus armés. Ils ont tenté de l'enlever de force, mais elle a réussi à échapper à leurs griffes. Ils ont fini par s'enfuir avec la voiture de leur victime. Un moindre mal, dira-t-on.

Cette rocambolesque affaire témoigne à elle seule de l'absence totale de sécurité dans les milieux hospitaliers. Et il ne faut pas compter sur les vigiles

pour régler ce problème. Difficile de demander à un père de famille de mettre sa vie en jeu pour un salaire largement inférieur au SMIC. Pour l'Association marocaine des sciences infirmières et techniques sanitaires, la responsabilité incombe entièrement au ministre de la Santé. «Si vous ne réagissez pas, vous risquez de susciter une vague de mécontentement contre votre ministère. Vous êtes à la tête d'un ministère où les infirmiers constituent plus de 60% de l'effectif», s'est agacée l'Association marocaine des sciences infirmières et techniques sanitaires dans une correspondance adressée au ministre de la Santé.

La Fédération nationale de la santé affiliée à l'Union marocaine du travail (UMT) ne dit pas autre chose. Elle a récemment initié un sit-in devant l'Institut

médico-légal du CHU Ibn Rochd contre toutes les formes d'agressions, aussi bien verbales que physiques, dont est régulièrement victime le personnel soignant, tout en tirant la sonnette d'alarme sur la multiplication des agressions à l'encontre des composantes du corps médical. Des doléances qui ne datent pas d'hier.

Pourtant, elles sont totalement ignorées par le ministère de la Santé comme si ce n'étaient que des rumeurs. Certes, parfois, les infirmières, pour ne citer qu'elles, ne sont pas très réactives et méprisent par moments les patients, cependant le plus souvent, elles sont aux petits soins. Mais apparemment, cela n'émeut pas le ministère de la Santé qui préfère ranger le sujet de la protection de ses employés dans le tiroir des vœux pieux.

Chady Chaabi

## L'Université Hassan II de Casablanca ambitionne de faire du "bachelor" une révolution dans l'enseignement supérieur

La présidente de l'Université Hassan II de Casablanca, Awatf Hayar, a affirmé que l'établissement ambitionne de faire du "bachelor" une révolution dans l'enseignement supérieur, lequel connaît l'adhésion de différentes universités du Royaume.

Mme Hayar a indiqué, dans une déclaration à la MAP, Rim Radio et M24, que l'Université Hassan II mobilise l'ensemble de ses ressources humaines et logistiques en consacrant un important investissement pour le succès de cette initiative, en dotant les étudiants de compétences scientifiques leur permettant d'intégrer aisément le marché du travail, et partant la contribution au processus de développement.

Pour ce faire, l'université a entamé, depuis juillet dernier, la formation des enseignants sur la manière de mettre en place des plateformes numériques, en fournissant des explications au profit des étudiants, notamment en matière de langues, en mettant à disposition 20 filières du bachelors qui ont un écho favorable auprès de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche

scientifique.

Par ailleurs, Mme Hayar s'est félicitée de la décision du ministère de tutelle de reporter la rentrée scolaire au mois d'octobre ayant permis à l'université d'avoir plus de temps pour parachever les préparatifs de la rentrée universitaire, citant deux volets essentiels fondés sur l'égalité des chances entre étudiants et la garantie des conditions de sécurité sanitaire au profit de l'ensemble du personnel de l'université et de ceux qui fréquentent ses différents établissements.

Pour faire réussir cette expérience, l'université prévoit des filières du bachelors dans 5 établissements universitaires, dans les facultés de droit d'Aïn Chock, Mohammédia et Aïn Sebaâ et les facultés des lettres d'Aïn Chock et Ben M'sik, dans la perspective d'élaborer un guide pour initier les étudiants à l'usage des plateformes numériques adoptées.

Mme Hayar a fait part de la poursuite des préparatifs pour la rentrée universitaire 2021/2022, à travers des réunions à distance avec les enseignants, les encadrants et les présidents des établissements concernés, visant la réalisation de l'égalité des chances

entre les étudiants, notamment en cas de l'adoption de l'enseignement en présentiel.

Dans l'attente des recommandations des autorités compétentes et du ministère de tutelle, elle ne cache pas son penchant pour les 2 modes d'enseignement à la fois, présentiel et distanciel, en vue de faire face au phénomène d'encombrement des salles, dans le cadre du respect des mesures préventives suite à cette crise pandémique.

Revenant sur le nombre d'années nécessaires pour décrocher le bachelors, la présidente de l'université a tenu à préciser que ce diplôme comprend 240 unités que l'étudiant peut réussir en une période ne dépassant pas 3 ans, notant que le bachelors offre l'opportunité à ses titulaires d'enrichir leurs compétences linguistiques (arabe, français, anglais et amazigh), outre le développement de leurs propres compétences.

En vue d'inciter les étudiants à aller de l'avant, l'université réfléchit à mettre en place des sessions diplômantes après chaque semestre pour leur permettre de valider un ensemble d'unités dont les langues et les propres compétences constituent 30%.

Dans le même ordre d'idées, Mme Hayar

a souligné que pour contribuer à la lutte contre la prolifération de Covid-19, l'université a organisé une vaste campagne de sensibilisation, dans les rangs des étudiants, à travers les canaux numériques et des établissements relevant de l'université, vidéos et films documentaires, conformément au protocole sanitaire en vigueur au Maroc.

L'université a également installé des caméras thermiques de dépistage de la fièvre à l'entrée de l'ensemble des établissements en soulignant sa décision, avec la collaboration des autorités locales et sanitaires et du ministère de tutelle, de mettre en place des centres de vaccination dans les grands pôles de l'université pour faire bénéficier les étudiants qui ne sont pas encore vaccinés.

Au début du mois d'octobre prochain, ces centres seront ouverts à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Aïn Chock, la faculté des sciences de Ben M'sik, la faculté de droit et l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG), outre la mise en place d'un autre centre à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Mohammédia.

Par Rachid Aomari (MAP)

# Une tentative de coup d'Etat au FMI

## Horizons

Des mesures sont en cours pour remplacer ou du moins affaiblir grandement Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international depuis 2019. Il s'agit de la même Georgieva dont l'excellente réponse à la pandémie a rapidement fourni des fonds pour maintenir les pays à flot et faire face à la crise sanitaire, et qui a plaidé avec succès pour une émission de 650 milliards de dollars de «monnaie» du FMI (droits de tirage spéciaux, ou DTS), si essentiels pour la reprise des pays à revenu faible et intermédiaire. De plus, elle a positionné le Fonds pour qu'il joue un rôle de leader mondial dans la réponse à la crise existentielle du changement climatique.

Si la composition du prochain gouvernement allemand reste inconnue, des enseignements peuvent déjà être tirés du résultat des élections fédérales. Le plus important est que les partis traditionnels peuvent réussir sans se plier aux populistes et tenter de coopter les mouvements d'extrême droite.

Pour toutes ces actions, Georgieva doit être applaudie. Alors quel est le problème? Et qui se cache derrière l'effort pour la discréditer et l'évincer?

Le problème est un rapport que la Banque mondiale a commandé au cabinet d'avocats WilmerHale concernant l'indice annuel Doing Business de la Banque, qui classe les pays selon la facilité d'ouverture et d'exploitation des entreprises commerciales. Le rapport contient des allégations – ou plus précisément des «indices» – d'irrégularités impliquant la Chine, l'Arabie saoudite et l'Azerbaïdjan dans les indices 2018 et 2020.

Georgieva a été attaquée pour l'indice 2018, dans lequel la Chine était classée 78e, la même position que l'année précédente. Mais il y a une insinuation qu'il aurait dû être inférieur et a été laissé dans le cadre d'un accord pour obtenir le soutien de la Chine à l'augmentation de capital que la Banque cherchait alors. Georgieva était à l'époque la directrice générale de la Banque mondiale.

Le seul résultat positif de l'épisode peut être la fin de l'indice. Il y a un quart de siècle, lorsque j'étais économiste en chef de la Banque mondiale et que Doing Business était publié par une division distincte, la Société financière internationale, je pensais que c'était un produit terrible. Les pays ont reçu de bonnes notes pour les faibles taux d'imposition des sociétés et la faiblesse des réglementations du travail. Les chiffres étaient toujours mous, avec de petits changements dans les données ayant des effets potentiellement importants sur les classements. Les pays étaient inévitablement bouleversés lorsque des décisions apparemment arbitraires les faisaient glisser dans le



Kristalina Georgieva

classement.

Ayant lu le rapport WilmerHale, ayant parlé directement aux personnes clés impliquées et connaissant l'ensemble du processus, l'enquête me semble être un travail de hache. Pendant tout ce temps, Georgieva a agi de manière entièrement professionnelle, faisant exactement ce que j'aurais fait (et j'ai parfois dû faire quand j'étais économiste en chef) : exhorter ceux qui travaillaient pour moi à s'assurer que leurs chiffres étaient exacts, ou aussi précis que possible, étant donné les limites inhérentes aux données.

Shanta Devarajan, le chef de l'unité supervisant Doing Business qui relevait directement de Georgieva en 2018, insiste sur le fait qu'il n'a jamais été contraint de modifier les données ou les résultats. Le personnel de la Banque a fait exactement ce que Georgieva avait demandé et a vérifié les chiffres, apportant des changements minimes qui ont conduit à une légère révision à la hausse.

Le rapport WilmerHale lui-même est curieux à bien des égards. Cela laisse l'impression qu'il y avait une contrepartie : la Banque tentait de lever des capitaux et a proposé des classements améliorés pour aider à l'obtenir. Mais la Chine a été le bailleur de fonds le plus enthousiaste de l'augmentation de capital ; ce sont les Etats-Unis sous le président Donald Trump qui traînaient les pieds. Si l'objectif avait été d'assurer l'augmentation de capital, le meilleur moyen d'y parvenir aurait été de faire baisser le classement de la Chine.

Le rapport n'explique pas non plus pourquoi il n'inclut pas le témoignage complet de la seule personne – Devarajan – ayant une connaissance directe de ce que Georgieva a dit. «J'ai passé des heures

à raconter ma version des faits aux avocats de la Banque mondiale, qui n'ont inclus que la moitié de ce que je leur ai dit», a déclaré Devarajan. Au lieu de cela, le rapport procède en grande partie sur la base d'insinuations.

Le véritable scandale est le rapport WilmerHale lui-même, y compris comment David Malpass, le président de la Banque mondiale, s'en sort indemne. Le rapport note un autre épisode – une tentative de rehausser l'Arabie saoudite dans l'indice Doing Business 2020 – mais conclut que le leadership de la Banque n'a rien à voir avec ce qui s'est passé. Malpass se rendrait en Arabie saoudite pour vanter ses réformes sur la base de Doing Business juste un an après que les responsables de la sécurité saoudienne ont assassiné et démembré le journaliste Jamal Khashoggi.

Celui qui paie le joueur de flûte, semble-t-il, donne le ton. Heureusement, le journalisme d'investigation a découvert un comportement bien pire, y compris une tentative sans fard de Malpass de changer la méthodologie de Doing Business pour faire descendre la Chine dans le classement.

Si le rapport WilmerHale est mieux caractérisé comme un travail de hache, quel est le motif? Il n'est pas surprenant que certains soient mécontents de la direction prise par le FMI sous la direction de Georgieva. Certains pensent qu'il devrait s'en tenir à son tricet et ne pas se préoccuper du changement climatique. Certains n'aiment pas le changement progressif, avec moins d'accent sur l'austérité, plus sur la pauvreté et le développement, et une plus grande conscience des limites des marchés.

De nombreux acteurs des marchés fi-

nanciers sont mécontents que le FMI ne semble pas agir avec autant de force qu'un collecteur de crédit – un élément central de ma critique du Fonds dans mon livre *La mondialisation et ses mécontentements*. Lors de la restructuration de la dette argentine qui a commencé en 2020, le Fonds a clairement montré les limites de ce que le pays pouvait payer, c'est-à-dire combien de dette était soutenable. Parce que de nombreux créanciers privés voulaient que le pays paie plus que ce qui était viable, ce simple acte a changé le cadre des négociations.

Ensuite, il existe également des rivalités institutionnelles de longue date entre le FMI et la Banque mondiale, renforcées maintenant par le débat sur qui devrait gérer un nouveau fonds créanciers privés «recyclés» les DTS nouvellement émis des économies avancées vers les pays plus pauvres.

On peut ajouter à ce mélange le volet isolationniste de la politique américaine – incarné par Malpass, une personne nommée par Trump – combiné à un désir de saper le président Joe Biden en créant un problème de plus pour une administration confrontée à tant d'autres défis. Et puis il y a les conflits de personnalité normaux.

Mais les intrigues politiques et les rivalités bureaucratiques sont les dernières choses dont le monde a besoin à un moment où la pandémie et ses retombées économiques ont laissé de nombreux pays confrontés à des crises de dette. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de la main ferme de Georgieva au FMI.

Par Joseph E. Stiglitz

Lauréat du prix Nobel d'économie et professeur d'université à l'Université de Columbia





## Taux directeur

Le consensus des investisseurs financiers au Maroc est "quasiment à l'unanimité" en faveur d'une stabilité du taux directeur de Bank Al-Maghrib (BAM) lors de la réunion de son Conseil, prévue le 28 septembre, indique Atijari Global Research (AGR).

Dans le détail, 95% des investisseurs anticipent un statu quo du taux directeur de BAM, contre 88% précédemment, précise AGR dans son sondage réalisé auprès d'un échantillon pertinent de 35 investisseurs considérés parmi les plus influents du marché financier marocain. A l'analyse des réponses obtenues par les deux principales catégories d'investisseurs, à savoir les institutionnels locaux et les acteurs de référence (Ndlr: les personnes ayant suffisamment de recul sur le marché financier marocain leur permettant de retranscrire de manière relativement fidèle l'état d'esprit des investisseurs sans pour autant intervenir directement sur le marché), AGR relève que les institutionnels maintiennent à l'unanimité leurs anticipations quant à une stabilité du taux directeur en septembre 2021.

## Placement

La Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE) a lancé, lundi, trois opérations de placement des excédents de trésorerie d'un montant global de 2,45 milliards de dirhams (MMDH).

Il s'agit d'un placement de 800 millions de dirhams (MDH) avec prise en pension, souscrit sur deux jours au taux moyen pondéré de 1,04%, indique la DTFE dans un communiqué.

Également avec prise en pension, le deuxième placement sur une journée, porte sur un montant de 750 MDH au taux moyen de 1,03%, ajoute la même source.

Le troisième placement, en blanc, souscrit sur une journée, porte sur un montant de 900 MDH, au taux moyen pondéré de 1,50%, précise la DTFE.

# Le tourisme marocain s'oriente de plus en plus vers "une croissance inclusive"

Le tourisme marocain s'oriente de plus en plus vers "une croissance inclusive", a relevé Fouzi Zemrani, expert en tourisme et ex-vice-président de la Confédération nationale du tourisme (CNT), à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année.

La thématique de cette année, à savoir "Tourisme et croissance inclusive", rappelle les engagements publics et privés de ce secteur depuis 2011 et plus exactement lors de la signature du contrat-programme vision 2020, devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a souligné M. Zemrani dans une déclaration à la MAP. "Dans ce contrat-programme, a-t-il poursuivi, il y avait un chapitre entier consacré au tourisme durable et responsable. Au sortir de cette pandémie, le tourisme responsable est une réponse aux attentes des touristes qui veulent participer au développement des communautés dans la recherche d'un véritable équilibre social, économique et environnemental".

L'expert a, en outre, précisé que la croissance qui doit intervenir suite à ces deux années de "disette imposée", doit, par la force des choses, inclure toute la chaîne de valeur touristique, qui ne se limite pas aux métiers classiques du tourisme tels que définis par l'article 20 du contrat-programme vision 2010.

C'est à ce propos qu'il a soutenu que le

tourisme marocain est riche par une diversité de micro-entreprises qui se sont imposées durant cette dernière décennie en proposant une offre pléthorique de services, qui répondent à une demande que les entreprises dites structurées ne peuvent satisfaire.

"Jusqu'à ce jour, elles ont proliféré dans l'informel, vivant au jour le jour. La crise du coronavirus a mis à nu leur précarité et forcé l'Etat à les prendre en charge", a-t-il affirmé.

Il a, par ailleurs, rappelé que la généralisation de la couverture sociale décrétée par SM le Roi en faveur de tous les Marocains, constitue un véritable début de réponse à l'inclusion, soulignant l'impératif d'aller plus loin, pour permettre aux acteurs de ce même secteur de vivre dignement de leur savoir-faire, tout en respectant une certaine éthique et en créant un climat de confiance avec les visiteurs.

Et de rappeler qu'en 2005, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) recommandait d'investir dans le capital humain pour relever les défis de demain. "Certains d'entre nous y ont cru, surtout les agences de voyages réceptives dont beaucoup se sont investies pour accompagner des petites entreprises locales, souvent familiales dans des régions reculées du Royaume en programmant des circuits pour découvrir de manière authentique des pay-



sages insolites et surtout partager le quotidien d'une population certes humble, mais accueillante et dotée d'une grande dignité", a-t-il souligné.

Cette mobilisation a conduit à la création de coopératives aussi bien dans l'artisanat que dans les produits du terroir, mettant en place des circuits courts permettant aux consommateurs nationaux ou touristes de s'approvisionner directement, a-t-il dit, relevant qu'une dynamique s'est peu à peu développée pour désenclaver les régions, d'autant plus que le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale s'est aussi impliqué

et la grande distribution s'est ouverte aux petits producteurs.

Néanmoins, la propagation de Covid-19 a secoué plus que jamais le tourisme et ses ayants droit, à tel point que certains "ne pourront plus récupérer", a-t-il poursuivi, relevant à cet effet, que l'ambition de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) de guider ce secteur vers une reprise et une croissance inclusives et de veiller à ce que chaque acteur du secteur ait voix au chapitre concernant son avenir y compris les communautés, les minorités, les jeunes et ceux qui risqueraient autrement d'être laissés de côté, "ne pourrait qu'être bénéfique".

## PortNet organise les Rencontres du digital

PortNet organise, en partenariat avec l'Agence nationale des ports (ANP) et en étroite collaboration avec l'Agence de développement du digital (ADD), dans le cadre des Rencontres du digital, un événement hybride aujourd'hui à partir de 09h30 autour de la thématique: "L'innovation digitale au service de la compétitivité et du

développement économique du Maroc".

Selon un communiqué de presse, l'événement connaît la participation d'éminentes personnalités dans le domaine des infrastructures, les solutions numériques et le développement digital en plus des hauts responsables de l'administration publique.

Parmi les intervenants, il y aura des responsables et des experts nationaux et internationaux de l'administration publique ainsi que du secteur privé.

« Différentes thématiques seront abordées avec la programmation de deux panels. Quels sont les enjeux et défis de la transformation digitale ? Quelles sont les actions à

prioriser pour la réussir ? Quels en sont les obstacles? Sont-ils technologiques? Logistiques? culturels? Comment instaurer une culture d'open innovation au sein de l'écosystème logistique et du commerce extérieur ? Quelles sont les tendances actuelles et les perspectives de développement ? Ce sont autant de questions auxquelles les interve-

nants vont répondre», précise-t-on dans ce communiqué. Et de préciser que « les solutions digitales et la numérisation s'imposent comme une alternative efficace et viable dans un monde hyper-connecté. La crise sanitaire et le bouleversement des modes de travail ont définitivement fait du digital un levier de développement et de compétitivité».



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Qui a perdu se s illusions.
- II. Coureur australien. - Aident les gens du milieu.
- III. Il est d'accord avec Karl. - Un coup à reprendre.
- IV. Elle a un pas martial. - Proche du divorce.
- V. Bandes-vidéo promotionnelles. - Ni mâle ni femelle.
- VI. Faire une faveur. - Contrôle de capacité.
- VII. Il est envahi par la mer. - Foutu. - La moitié de huit.
- VIII. Montre qu'il y a un début à tout. - Propensions.
- IX. Joue le rôle de candide. - Elle est plate mais solide.
- X. Mène ses élèves à la boucherie.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Forme de pouvoir.
- 2. Il est sur les dents. - Fut capitale fédérale.
- 3. Cool. - Il lui manque un an à ce gang.
- 4. Les autres. - Bière anglaise.
- 5. Qui vient donc de quelque part. - Forme la Haute Administration.
- 6. Ici, la blanche pose problème. - Il nous barbe.
- 7. Les chanteurs les recherchent.
- 8. Ce sont surtout des problèmes. - Possessif.
- 9. Nickel. - Avait dû rater son coup.
- 10. Utilise une technique vieillie. - Nous permet d'avoir la tête sur les épaules.
- 11. Long temps. - Aides des mots-croisés.
- 12. Embellie.

## Grilles de sudoku

**Facile**

	2		1	4	6			
6		5	7			4	9	
			9					5
	7	6	2	9				
8		2			5		6	
			8	3	2	9		
5				8				
4	8		6		3		2	
		3	4		9	5		

**Moyen**

		2	4	1				9
5				7	3			4
8			3					
	6	8						5
		5			7			
4				5		1		
				5				2
2	4	1						6
7			6	8	4			

**Difficile**

		5				6		
			2				3	
		6		4	2		8	
	8				3			
9	4	3		2	1		7	
		3				2		
7	8	9		3				
3				1				
	9				6			

**Expert**

9	6		5	4				
			2	6				
	5	3		1				
7	2							
3	6				7		8	
							1	9
			2		8	6		
			7	8				
	1	4			9	7		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

2	5	9	4	1	7	8	3	6
3	6	7	8	9	2	4	1	5
8	1	4	3	5	6	2	9	7
9	3	8	7	4	5	6	2	1
5	7	2	1	6	8	9	4	3
1	4	6	2	3	9	7	5	8
4	2	1	6	7	3	5	8	9
7	8	5	9	2	1	3	6	4
6	9	3	5	8	4	1	7	2

**Moyen**

7	9	1	4	8	5	3	2	6
3	2	4	6	1	7	8	5	9
5	8	6	3	9	2	7	1	4
1	7	8	5	2	9	6	4	3
6	5	3	1	4	8	2	9	7
9	4	2	7	6	3	5	8	1
2	6	5	9	7	4	1	3	8
4	3	7	8	5	1	9	6	2
8	1	9	2	3	6	4	7	5

**Difficile**

8	9	7	2	5	6	4	1	3
4	1	2	7	9	3	5	8	6
6	5	3	1	8	4	9	2	7
7	8	5	9	6	1	2	3	4
1	3	9	4	7	2	8	6	5
2	4	6	8	3	5	1	7	9
3	6	1	5	2	9	7	4	8
5	7	4	6	1	8	3	9	2
9	2	8	3	4	7	6	5	1

**Expert**

9	6	4	5	3	2	8	1	7
1	2	8	6	4	7	5	9	3
3	5	7	9	8	1	4	2	6
8	9	1	4	5	6	3	7	2
6	7	3	8	2	9	1	4	5
2	4	5	1	7	3	6	8	9
5	3	2	7	1	8	9	6	4
4	8	9	2	6	5	7	3	1
7	1	6	3	9	4	2	5	8

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
II	I	N	O		N	O	T	A	R	I	A	T
III	L	I	F	T	S		A	N	I	E	R	E
IV	O	S		E	T	A	N	G	S		I	R
V	M	E	D	I	A	S		L	E	M	A	N
VI	E		E	N	R	O	L	E		A	S	E
VII	T	A	N	T		D	O	S	E	R		L
VIII	R	E	V	E	N	I	R		S	A	U	L
IX	E	R	E		U	N	I	T	A	I	R	E
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

# Art & culture

## Une explosion de couleurs La galerie Dar Cherifa à Marrakech exposera les oeuvres de Loubaba Laâlej



L'artiste plasticienne et écrivaine, Loubaba Laâlej, exposera ses récentes œuvres artistiques, du 2 au 30 octobre prochain, à la galerie Dar Cherifa à Marrakech. Lors du vernissage de cette exposition éclectique et riche en couleurs, Mme Laâlej procédera, de même, à la signature de son dernier recueil intitulé : "Pensées vagabondes", dans ses deux versions française et arabe.

Cette œuvre littéraire est un "texte apparemment monologique mais traversé par un dialogisme ouvert aux paroles des autres et c'est un texte qui représente ces voix divergentes de la pensée et du monde pour maintenir sur lui un regard interrogatif". En fait, les réalisations de Laïla Laâlej, qui signe ses tableaux "Loubaba", révèlent un talent indéniable pour sa connaissance intuitive des formes et des couleurs, lesquelles sont en perpétuel dialogue avec son moi profond.

Née à Fès et ayant grandi en

France où elle avait suivi des études de journalisme, carrière qu'elle abandonna pour des raisons personnelles, Loubaba Laâlej manipule le pinceau depuis quelque vingt années, d'abord par vocation puis poussée par un désir curieux qui l'entraîne dans des explorations imaginaires à la mesure de ses exigences intellectuelles.

Selon le professeur et chercheur, Ahmed Bachnou, l'œuvre de Loubaba Laâlej "se situe dans la catégorie des œuvres féministes, car l'artiste adopte une nouvelle vision féminine en se distançant de ses origines et se libérant de toutes les chaînes traditionnelles qui lui permettent une rencontre avec le passé". La quête de sa propre identité est une problématique majeure dans l'œuvre artistique de Loubaba Laâlej qu'au fur et à mesure de la contemplation de ses tableaux, on sent l'existence de cette identité à travers les événements marquants de la vie de l'artiste.

Pour M. Bachnou, l'artiste Lou-

baba Laalej "peint avec joie et passion". Pour elle, l'art est une prise de conscience de cet immense univers dans lequel elle immortalise ses merveilleux tableaux à travers le monde arabe et occidental". Pour le poète et critique d'art, Abderrahman Benhamza, "la néo-figurative que nous voyons en Laïla/Loubaba Laâlej développe une vision du réel qui passe par l'imaginaire, et qui n'hésite pas à verser dans une symbolisation schématique de certaines formes (florales, un tantinet paysagères, de facture brutes aussi), le tout fleurant cette atmosphère de rêve, ce qui fait d'elle une sensitive à la fois lyrique et fantasque, à l'énergie créative porteuse de valeurs sûres".

Bien qu'ayant peu exposé, Loubaba Laâlej commence à investir la scène plastique marocaine, animée en cela par ce sentiment de prudence compréhensible chez une artiste qui dit avoir toujours peint "pour soi-même". Loubaba Laalej, rappelle-t-

on, a obtenu en 2019 un doctorat honorifique délivré par le Forum international des beaux-arts (Fine Arts Forum International) à titre de reconnaissance.

Elle a, à son actif, plusieurs publications sur son expérience créative, telles que "Emergence fantastique", "Mes univers", "Matière aux sons multiples", "Abstraction et suggestion", "Femmes du monde : entre l'ombre et la lumière" (en cours de publication). Elle a aussi publié plusieurs recueils de poésie, dont "Fragments", "Pensées vagabondes" et "Icônes de la plasticité au féminin".

Plusieurs de ces livres sont en cours de publication dont "Mysticité et plasticité", "Melhoun et peinture", "Peinture et poésie", "Chuchotement du silence", "Musicalité et plasticité" (tome I et tome II), "Danse et plasticité", "Vivre avec soi", "Vivre ensemble", "Voix intérieure", "Route de lumière" et "Art et amour" (écrits et œuvres).

## Lancement de la 19<sup>ème</sup> édition du Grand prix national de la presse



Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (département de la Communication) a annoncé lundi le lancement de la 19<sup>ème</sup> édition du Grand prix national de la presse (GNPN) au titre de l'année 2021.

Organisé chaque année à l'occasion de la Journée nationale de l'information en vue d'encourager les compétences médiatiques marocaines et leur rendre hommage, ce prix porte sur plusieurs catégories, à savoir le prix de la télévision (investigation et le film documentaire), le prix de la radio, le prix de la presse écrite, le prix de la presse électronique, le prix de l'agence de presse, le prix de la production journalistique amazighe, le prix de la production journalistique hassanie, le prix de la photographie, le prix du journalisme d'investigation, le prix de la caricature, ainsi qu'un prix honorifique en hommage à une personnalité du monde des médias ayant contribué à l'évolution du paysage médiatique national.

Un communiqué du ministère précise que le candidat doit être de nationalité marocaine, exerçant la profession pendant au moins trois ans dans l'un des établissements médiatiques nationaux et être titulaire de la carte de presse au titre de l'année en cours.

Il ne doit pas être membre ni du comité d'organisation ni du jury du prix, de même qu'il ne doit pas

être lauréat de ce prix au cours des trois dernières éditions, selon la même source.

Les candidats peuvent présenter leur candidature à titre individuel ou collectif dans le cadre d'une équipe de travail.

La candidature ne doit porter que sur une seule œuvre pour chaque catégorie de prix, à l'exception du prix de la photographie pour lequel les candidats peuvent présenter jusqu'à dix œuvres maximum. En plus, chaque établissement médiatique peut proposer la candidature d'un journaliste ou d'une équipe exerçant dans l'établissement.

Les œuvres en lice doivent être présentées telles que publiées ou diffusées dans l'un des médias nationaux au cours de la période s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à fin septembre 2021. Par ailleurs, il est obligatoire pour les organes de la presse électronique de garder les œuvres en lice, au niveau de leurs sites web, jusqu'à l'annonce des lauréats.

Les œuvres doivent être déposées au secrétariat du comité d'organisation du GNPN au siège du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (département de la Communication), accompagnées du formulaire de candidature au prix, téléchargeable via le site électronique "www.mincom.gov.ma" et ce, du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2021.

# Rendez-vous culturels d'octobre

L'Institut français de Casablanca annonce le lancement de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival "Les Rencontres chorégraphiques de Casablanca", une édition inédite qui aura lieu du 6 au 9 octobre à Casablanca. Pour cette nouvelle édition, les Rencontres chorégraphiques de Casablanca proposent de mettre en lumière la nouvelle génération de danseurs marocains, avec au programme des résidences d'artistes, des master-class et des auditions, outre de grandes performances artistiques réalisées par des compagnies marocaines et étrangères.

De son côté, le Centre culturel

"Les étoiles de Sidi Moumen" invite les amateurs d'expression artistique à prendre place pour la grande finale de la ligue nationale d'improvisation théâtrale "Nojoum", prévue pour le week-end du 2-3 octobre à partir de 17h30.

Avec l'obligation de se munir du pass vaccinal, cette initiative se veut un moyen pour mettre en avant les jeunes talents marocains dans le domaine de l'improvisation théâtrale, selon les organisateurs.

Pour sa part, l'Institut Cervantes de Tanger lance une invitation à la découverte du symposium "La aventura pictórica española en Tánger".

Avec des places limitées, ce symposium est prévu pour ce mercredi à 19h00 dans les locaux de l'Institut à Tanger.

Enfin, la Fondation Rihla pour les arts vivants a organisé récemment, en partenariat avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) à Sidi Kacem, une série d'ateliers de formation au profit de la jeunesse de la ville, dans le cadre du projet Lab Arts de Rihla pour la recherche et la formation. Ces ateliers ont vu la présence de plusieurs artistes, dont la comédienne Jalila al-Talmisi qui a animé un atelier théâtral.



## Bouillon de culture

### Festival

La première édition de la Fête de la moisson (Harvest Festival) aura lieu du 15 au 31 octobre prochain à Marrakech et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre).

Initiée par "Global Diversity Foundation" et "Moroccan Biodiversity and Livelihoods Association" (MBLA), deux entités opérant dans le cadre de la promotion de la biodiversité et des moyens de subsistance, la Fête de la moisson sera l'occasion de promouvoir les produits locaux des coopératives du Haut Atlas à Marrakech et à l'échelle nationale et internationale, et de découvrir des plantes du monde entier cultivées localement et utilisées dans diverses cuisines.

Selon un communiqué des organisateurs, la célébration de la Fête de la moisson offre à tous les partenaires l'opportunité de laisser libre cours à leur créativité ainsi qu'une superbe plateforme pour la mise en valeur de leur propre activité.

L'accent sera mis lors de cet événement sur le "local" : agroécologie, biodiversité, culture et gastronomie, ayant lieu et produites dans la région de Marrakech-Safi et ses environs.

"Célébrer la richesse des récoltes et la pause saisonnière de l'activité agricole est une tradition répandue sous toutes les latitudes. L'abondance, la liberté ainsi que l'esprit communautaire et la reconnaissance de la diversité agronomique, biologique et culturelle sont au cœur de ces fêtes", expliquent les organisateurs.

Ainsi, ce festival offre un espace de réflexion grâce à des ateliers sur l'agriculture, la question du genre et de la nutrition dans les zones rurales et sert d'occasion pour célébrer l'émergence locale de l'agroécologie et de la permaculture.

Au menu de ce festival visant à renforcer les liens et les échanges entre les différents résidents étrangers à Marrakech et les communautés urbaines et rurales de la région, figurent des événements conçus pour un large public, abstraction faite de leurs âges et leurs milieux.

Bohème et non conventionnelle, cette édition se propose d'interconnecter agriculteurs, artisans, artistes, chefs cuisiniers, restaurateurs, écrivains, musiciens et créatifs de tous bords.

# Un enregistrement inédit de Lennon vendu aux enchères

La cassette audio ne paie pas de mine mais son étiquette jaunie trahit sa valeur: quatre mots "John Lenon (sic) - Skyrum Berge" dévoilent un enregistrement inédit de l'ancien Beatles, mis mardi aux enchères à Copenhague. Estimé entre 27.000 et 40.000 euros, cet enregistrement d'un total de 33 minutes est mis en vente par une bande de sexagénaires danois qui, il y a plus de 50 ans, avaient rencontré le musicien, lequel avait même chanté pour eux.

Nous sommes alors début 1970, et quatre garçons dans le vent, qui écrivent pour le journal de leur lycée, bravent une tempête de neige dans l'espoir d'interviewer leur idole, Lennon, et sa femme, Yoko Ono, venus passer une partie de l'hiver dans un coin reculé du Jutland, la partie continentale Danemark (ouest). "On est rentrés dans le salon et on a vu John et Yoko (...) assis dans le canapé, c'était fantastique. On s'est aussi assis et on était assez serrés les uns à côté des autres", se souvient Karsten Højen, l'un des propriétaires du précieux souvenir, vendu avec des photos de la fameuse journée du 5 janvier et un exemplaire du journal.

"J'étais assis à côté de Yoko Ono et John Lennon était assis à côté de Yoko et on a parlé, on a passé du bon temps. Il s'est étiré les jambes sur la table avec ses

chaussettes en laine. C'était tout simplement cosy", confie ce géant débonnaire âgé aujourd'hui de 68 ans. Fin décembre 1969, dans un épisode jusqu'alors oublié, John Lennon arrive dans le royaume scandinave avec Yoko Ono pour se rapprocher de Kyoko, la fille de cette dernière, qui vit alors avec son père dans la péninsule de Thy.

D'abord passée inaperçue, leur visite, qui ne durera que quelques semaines, attise la curiosité des locaux et la star organise une conférence de presse qui tombe... le jour de la rentrée scolaire, s'amuse encore le vendeur. Qu'à cela ne tienne, ses amis et lui convainquent le proviseur de manquer une journée de cours pour aller parler paix et musique avec le chanteur, quelques mois avant la dissolution des Beatles.

Suite à un concours de circonstances rocambolesques, à cause de la météo détestable, les quatre lycéens se retrouvent à l'interviewer dans une ambiance décontractée, dans une chaumière du lieu-dit Skyrum Bjerge, comme indiqué - mal orthographié - sur l'étiquette. Si M. Højen et ses amis ont décidé de se séparer de leur trésor, qu'ils n'ont pas numérisé, c'est avant tout parce qu'ils n'en profitaient plus vraiment et n'imaginaient pas le partager entre leur nombreuse progéniture.





## Le drame occulté d'une jeune désespérée en Algérie



**G**agnés par le désespoir et la désillusion, les jeunes algériens fuient par milliers leur pays, souvent à bord d'embarcations de fortune pour gagner les côtes espagnoles, distantes de seulement 200 km.

De nombreux "Harraga", c'est ainsi qu'on les appelle, n'arrivent pas souvent à atteindre cet Eldorado, disparaissant en pleine mer noyés et privant leurs familles meurtries de faire leur deuil.

En dépit de l'ampleur, sans précédent, prise par ce phénomène depuis le début de 2021 et des drames provoqués au quotidien par cet exode massif, des récits rapportés par les médias algériens et les ONG espagnoles et des pressions exercées par Madrid, les autorités algériennes se cantonnent dans un silence assourdissant.

Les vagues successives d'immi-

gration clandestine et le nombre impressionnant de barques qui échouent sur les côtes espagnoles, ne semblent pas figurer pour l'instant dans l'ordre des priorités des pouvoirs en place.

Ce qui s'est produit en haute mer la semaine dernière provoquant la disparition ou la mort de plus de 50 personnes ne constitue pas un cas isolé. Depuis mai dernier, au regard d'un flux sans précédent d'immigrés clandestins au départ des côtes algériennes, les récits de tragédies rapportés par les médias et les ONG espagnoles notamment, semblent entrer dans la normalité des choses.

Les seules réactions viennent des familles des disparus, de la Ligue algérienne des droits de l'Homme et des ONG espagnoles qui continuent à fournir des statistiques ou s'emploient à identifier les corps des personnes noyées.

Pourtant, les quatre embarcations

parties d'Oran, d'Alger et de Boumerdes, il y a plus d'une semaine, faisant naufrage sur les côtes espagnoles, ont causé la mort ou la disparition de près d'une cinquantaine de migrants irréguliers algériens. Un bilan des plus lourds enregistrés par les garde-côtes espagnols, mais prévisible au regard des vagues incessantes d'embarcations de fortune qui quittent les côtes algériennes depuis quelques semaines.

Le mois de septembre a enregistré un flux massif de clandestins en provenance d'Algérie. Du 1er au 23 septembre, plus de 2.200 Algériens ont débarqué sur les côtes espagnoles à bord de 150 embarcations ou plus et il ne s'agira là que de chiffres approximatifs qui ne tiennent compte que des clandestins secourus ou interceptés par le service maritime de la Garde civile.

Le chiffre des "Harragas" algériens ayant débarqué illégalement en

Espagne a dépassé les 1.000 voyageurs clandestins en trois jours, à savoir les 17, 18 et 19 septembre 2021.

Une vague, témoigne Francisco José Clemente Martín, membre du Centre international pour l'identification de migrants disparus, jamais enregistrée auparavant.

En un seul week-end du mois de mai dernier, près de 700 migrants irréguliers algériens sont arrivés sur le sol espagnol. Cela fait que depuis le début de l'année en cours, jusqu'au 15 mai, 320 embarcations clandestines ont pris la mer en direction des côtes espagnoles, soit presque le double du flux de la même période de l'année passée.

Les récits de ces départs massifs, des embarcations qui n'arrivent jamais à bon port, des cadavres qui jonchent les côtes, sont rapportés au quotidien. Face à l'hécatombe, on se cloître dans un silence suspect.

Le phénomène de l'émigration clandestine a pris des proportions inquiétantes ces derniers mois et certains le qualifient de "double suicide". Qu'est-ce qui pousse les jeunes algériens à vouloir quitter leur pays, au péril de leur vie ?

La réponse est, on n'en peut plus claire: "La désillusion" et "le désespoir", mentionne la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (L'ADDH).

"Le phénomène de la Harga est appelé à s'amplifier au fur à mesure où le désespoir gagne la société après toutes les tentations de l'assassinat du rêve algérien pour le changement suscité par le Hirak", martèle Saïd Salhi, vice-président de la L'ADDH dans un post sur sa page facebook.

Selon lui, il s'agit d'une "situation tout à fait prévisible".

Faute de pouvoir migrer légalement en Europe, tous les moyens sont utilisés pour rejoindre l'autre rive de la Méditerranée, seule issue pour espérer sortir de la pauvreté et fuir la répression pour nombre d'Algériens.

Outre les jeunes, la classe moyenne algérienne est de plus en plus encline à quitter le pays afin de fuir le mal vivre, le blocage que traverse le pays. La recrudescence des flux de migrants clandestins est le signe de la profonde crise économique et sociale et l'expression du ras-le-bol d'une jeunesse désespérée qui n'a, comme seule alternative, que de quitter le pays même si cela causerait sa perte.

De nombreux analystes soutiennent que l'impasse politique en Algérie a été l'accélérateur de ce flux massif vers les côtes européennes. Privée de perspectives et ne croyant plus pouvoir trouver sa place dans son propre pays avec l'entêtement d'un régime aux abois, à maintenir le statu quo politique, cette jeunesse désorientée et désemparée a fini par opter pour le choix du pire en cherchant à fuir la "Nouvelle Algérie", promise par un régime en crise de légitimité, même au péril de sa vie.

## Nouvelles condamnations pour d'ex-caciques de l'ère Bouteflika

**D**eux anciens Premiers ministres du défunt ex-président Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, déjà emprisonnés, ont été condamnés lundi à de nouvelles peines de prison pour des faits de corruption, ont rapporté des médias locaux.

Poursuivis avec d'autres coprévenus, notamment pour "blanchiment d'argent", "dilatation" de fonds, "abus de fonction" et "conclusion de contrats en viola-

tion de la réglementation des marchés publics", Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été respectivement condamnés à six et cinq ans de prison ferme, selon les télévisions privées Enahar, Echourouk et Al-Hayat.

Ils étaient jugés dans le cadre de l'affaire dite "Hamid Melzi", ex-patron d'un établissement public gérant une luxueuse résidence réservée aux dignitaires du pouvoir et d'une société hôtelière publique qui lui s'est vu infliger cinq

ans de prison.

Hamid Melzi est inculpé dans une autre affaire d'"espionnage économique" et "atteinte à l'économie nationale".

Ahmed Ouyahia a été Premier ministre à quatre reprises entre 1995 et 2019, et Abdelmalek Sellal a dirigé le gouvernement de 2014 à 2017 ainsi que les quatre campagnes électorales de Bouteflika, chassé du pouvoir en 2019 et décedé le 17 septembre.

Les deux anciens Premiers

ministres ont déjà été condamnés lors de plusieurs procès pour des faits de corruption et doivent comparaître dans d'autres.

Leur plus lourde peine a été confirmée en appel en janvier dernier: 15 ans de prison ferme pour Ahmed Ouyahia et 12 ans de prison ferme pour Abdelmalek Sellal.

Après la chute de Bouteflika sous la pression des manifestations du Hirak et de l'armée, la justice a lancé une série d'en-

quêtes sur les affaires des hommes du sérail de l'ancien chef d'Etat.

Plusieurs anciens hauts responsables politiques ainsi que de puissants hommes d'affaires ont été condamnés, notamment pour des faits de corruption.

L'Algérie se place à la 104e place sur 180 pays du classement mondial de l'indice de perception de la corruption publié en janvier par l'ONG Transparency International.

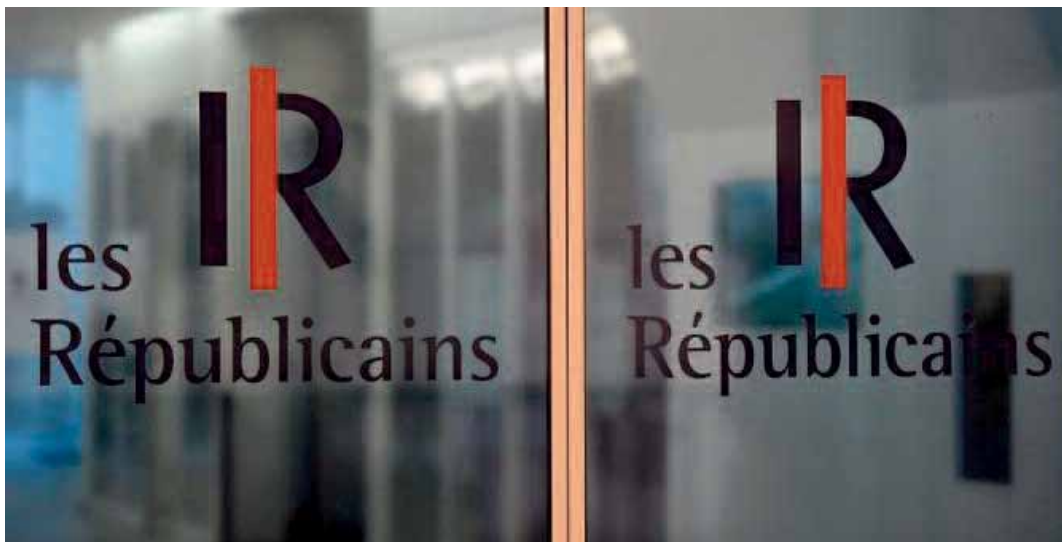
# La droite française peine à imposer son champion et ses idées

Traumatisée par le désastre de la présidentielle de 2017, affaiblie par ses divisions et sans leader naturel, la droite française, dans l'opposition depuis presque une décennie, peine à se mettre en ordre de marche et à imposer son projet à sept mois de l'élection reine, dans une France déjà entrée en campagne.

Cinq personnalités, certaines dans les starting blocs depuis plusieurs mois, ambitionnent de faire revenir la droite au pouvoir en avril 2022. Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France (nord), Valérie Pécresse, présidente de la région parisienne Ile-de-France, et Michel Barnier, l'ex "Monsieur Brexit" de l'UE, mènent la course devant le député Eric Ciotti et le maire Philippe Juvin.

Mais il faudra attendre début décembre pour que le parti Les Républicains (LR) désigne son champion, et ce alors que la France est déjà entrée en campagne. Les adhérents de LR (qui en compte au total 80.000) ont décidé ce week-end par vote électronique qu'ils départageraient leurs candidats lors d'un congrès à deux tours, plutôt que par une primaire ouverte, comme cela avait été le cas pour la dernière présidentielle.

Vainqueur de la primaire de droite en 2016, le candidat François Fillon s'était alors maintenu dans la course à l'Élysée malgré une succession de retentissants scandales pendant la campagne, jusqu'à son élimination au premier tour derrière Emmanuel Macron et la candidate d'extrême-droite Marine Le Pen, qui restent, cinq ans plus tard, les favoris des sondages pour s'opposer au second tour.



Il s'agissait de la deuxième défaite d'affilée du parti gaulliste à la présidentielle: en 2012, le président sortant de droite Nicolas Sarkozy avait été battu par le socialiste François Hollande.

"La droite a un électoralat, elle contrôle la majorité des grandes villes, des départements et des régions en France, mais LR reste un parti incroyablement affaibli et traumatisé par l'épisode Fillon", constate pour l'AFP le politologue Pascal Perrineau, qui a supervisé l'été dernier une enquête géante de l'institut Ifop pour sonder les attentes de l'électorat de droite et du centre. Selon les sondages actuels, la droite atteint la 3e position au premier tour.

"Son problème n'est pas qu'elle n'a pas de leaders, c'est qu'elle en a

trop, et aucun ne s'impose naturellement", estime-t-il, relevant que le camp de la droite, qui a pourtant un programme, peine paradoxalement à en faire un objet de débat public.

Le projet des Républicains, publié sur leur site, "Protéger, libérer, rassembler", reprend les thèmes traditionnels de la droite française: libéralisme économique, revalorisation du travail et du mérite, souveraineté.

Sécurité, santé, islamisme et immigration clandestine, thèmes prioritaires de l'électorat de droite selon l'enquête de l'Ifop, sont au cœur du projet, qui prévoit notamment l'inscription dans la Constitution d'un "état de nécessité antiterroriste" ou des quotas d'immigration annuellement votés par

le Parlement.

Les candidats à l'investiture centrent d'ailleurs leurs interventions publiques sur ces thèmes régalien, au risque de la surenchère pour ne pas se laisser déborder sur leur droite, notamment par le polémiste d'extrême-droite Eric Zemmour.

Ce dernier, non encore officiellement candidat, est crédité de 10% des voix, tire toute la couverture médiatique à lui, et pourrait mordre non seulement sur l'électorat de l'extrême droite de Marine Le Pen, mais aussi sur celui de LR, qu'il a qualifié de "parti de notables centristes" ayant "trahi la droite".

LR peine également face à l'omniprésence du président Emmanuel Macron, plus que probable candidat à sa réélection en avril

2022, et qui braconne allègrement sur les terres de la droite.

"Emmanuel Macron a fracturé la France et opposé les Français", accuse LR dans son projet, en attaquant notamment le chef de l'État sur sa gestion de la crise sanitaire du Covid-19 ou sur son bilan régalien.

Les trois candidats en tête pour l'investiture LR se positionnent sur ces différents terrains: Xavier Bertrand s'appuie sur son bilan régional pour prôner une France des territoires, Valérie Pécresse se pose en championne d'une "fierté française" retrouvée, Michel Barnier joue sur sa stature internationale, même si ses propos très durs contre la justice européenne ont récemment suscité une certaine stupeur.

## L'étai se resserre autour du chef des conservateurs allemands

Le parti conservateur d'Angela Merkel s'enfoncé dans la crise avec des appels à la démission de son président Armin Laschet après la débâcle des législatives, compliquant un peu plus ses efforts pour revendiquer la formation du futur gouvernement.

Chef de file des chrétiens-démocrates tombés à leur plus bas score historique, avec pour la première fois depuis 1949 un taux inférieur à 30%, M. Laschet ne veut pas pour autant s'avouer vaincu et renoncer à succéder à Angela Merkel à la chancellerie.

"Nous sommes prêts à engager une négociation pour bâtir une coalition" avec les Verts et les libéraux du FDP, respectivement troisième et quatrième du scrutin, a lancé l'impopulaire candidat.

L'ancien journaliste devenu président de la région la plus peuplée d'Allemagne sait que sa carrière serait

sans doute plombée s'il reconnaissait la défaite.

Celui qui a la réputation de toujours retomber sur ses pieds pense en outre pouvoir rafler la mise si les sociaux-démocrates, arrivés légèrement en tête dimanche, échouent à s'entendre avec les écologistes et surtout les libéraux, un parti de droite au programme très éloigné de leur.

Mais Armin Laschet voit depuis dimanche ses troupes se retourner contre lui.

"Qui peut faire comprendre à Armin Laschet que c'est fini ? La nonchalance avec laquelle il tente de dissimuler son échec politique est inquiétante", résume mardi le quotidien Süddeutsche Zeitung.

La première réunion du groupe conservateur au Bundestag mardi après-midi risque fort de se transformer en tribunal contre le candidat qui incarne l'érosion d'un bloc en baisse

de 9 points depuis le précédent scrutin de 2017. Score déjà considéré à l'époque comme décevant.

C'est le ministre-président de la Saxe, Michael Kretschmer, qui a ouvert les hostilités: "les électeurs nous ont clairement dit +la CDU n'est pas notre premier choix+. Faire comme si de rien n'était va nous conduire à la ruine", a prévenu le dirigeant de ce Land d'ex-RDA, battu dimanche par l'extrême droite.

"Je ne pense pas que nous puissions avoir la prétention de diriger le prochain gouvernement", a renchéri un autre baron du parti, Norbert Röttgen.

"Nous avons perdu. Point final", lui a fait écho le chef des jeunes de la CDU, Thilman Kuban.

Face à ce vent de fronde, M. Laschet a dû donner des gages, en admettant que la CDU, un des plus vieux partis européens, au pouvoir

depuis 16 ans, avait "besoin de renouveau" à tous les étages.

Son discours sur la future coalition a aussi légèrement évolué, M. Laschet se cantonnant désormais à dire qu'"aucun parti n'a de mandat clair pour former un gouvernement", pas plus la CDU que le SPD.

Mais ces bémols n'ont pas suffi à faire redescendre la pression autour de M. Laschet. Au contraire.

Même un des principaux soutiens de M. Laschet au sein du parti, l'expérimenté patron de la Hesse, Volker Bouffier, a lâché son poulaïn en reconnaissant que l'union conservatrice ne pouvait avoir "aucune prétention à la responsabilité du gouvernement".

Un autre dirigeant régional proche de M. Laschet, Daniel Günther, a lui aussi pris ses distances avec un candidat gaffeur qui n'aura pas été un "atout" durant la campagne.

Des députés de base ont eux car-

rement réclamé la démission de M. Laschet, auteur d'une campagne ratée malgré l'implication dans la dernière ligne droite de Mme Merkel.

"J'aurais aimé une prise de conscience. Vous avez perdu, faites preuve de discernement, évitez d'autres dommages à la CDU et démissionnez", l'a enjoint la jeune députée de Rhénanie-Palatinat, Ellen Demuth.

L'opinion publique allemande semble elle, avoir tranché, sans ambiguïté. Quelque 58% des citoyens pensent ainsi que la CDU-CSU n'a pas la "légitimité" pour former le prochain gouvernement, selon un sondage l'NSA pour Bild.

M. Laschet semble cristalliser sur sa personne tous les doutes et mécontentements: 51% veulent qu'Armin Laschet démissionne de la tête du parti moins d'un an après son élection.

STE "FIDMAG CONSEIL" SARL ☐ Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca ☐(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

« YASNIS CAR » S.A.R.L ☐ LOT JNANATE 25 RUE 78 N° 20 SIDI MAAROUF CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société « YASNIS CAR » S.A.R.L du 01/09/2021 enregistré Le 17/09/2021, les associés ont décidé ce qui suit :- Cession de (1.000 Parts) dans la société par \* Les Cédantes : Mme EL MOUNI HIND (900) Parts sociales \* Les Cédantes : Mr AHGUGACH HICHAM (100) Parts sociales \* Le Cessionnaire : Mr BARHAM HICHAM (1.000) Parts sociales \* La Démission de Mr AHGUGACH HICHAM des ses fonctions de Gérant Unique de la Société \* YASNIS CAR \* S.A.R.L \* La Nomination de Mr BARHAM HICHAM en tant que Gérant Unique de la Société \* YASNIS CAR \* S.A.R.L \* La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L) en (S.A.R.L A.U) suite aux différentes modifications.

\* La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statuts \* La Mise à Jour des Statuts ( suite aux différentes Modifications ). Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 27/09/2021 Sous N° 794190 dont R.C N° 371.183 /Casablanca. **N°8183 /PA**

« SHAIM TRANS SARL AU » Sièges social : HAY MASSIRA 2 RUE 22 N 33 CASABLANCA. Lors de L'AGE qui a eu lieu le : 26/08/2021, l'associé unique de la société «SHAIM TRANS » Sarl au a décidé: 1- Cession de 1000 parts social comme suit : Mr. ROUAZ Mohamed 250 parts social, Mr. ROUAZ Khalil 250 parts social, Mr. ROUAZ Zakaria 250 parts social et Mme. ROUAZ Meyrem 250 parts social. 2- Changement de la forme juridique de la société : de société SARL AU à société SARL. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en date du 23/09/2021 sous le N° 793892, avec le N° RC 258 911. **N°8184 /PA**

GIZAN DRINKS SARL AU CREATION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 septembre 2021, il a été décidé ainsi qu'il suit l'établissement des statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont: 1- DENOMINATION : «GIZAN DRINKS SARL AU» 2- OBJET :- Négoce et Commerce ; Gestion et exploitation des cafés ; 3- SIEGE SOCIAL: LOTS OUSSAMA I LOT NO 181 MAGASIN NO3 EL JADIDA 4-APPORTS ; Il est fait apport à la présente société par l'Associé Unique à savoir: \* Mme ILHAM SAJID. 100.000,00 Dirhams Soit au total 100.000,00 dh composant le capital social 5- SIGNATURE SOCIALE Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, la société est valablement engagée par la signature du gérant unique Madame ILHAM SAJID. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de lère Instance d'El Jadida en date du 27/Septembre sous N° 26963. RC No 18623 **N°8185 /PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 17/INV/2021 (Séance publique)

Le 26/10/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet: L'acquisition du mobilier d'enseignement au profit des établissements du préscolaire relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des

affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ». Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit : • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (45 000,00 DH) Quarante Cinq mille dirhams ; • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (1 920 900,00 DH) Un million neuf cent vingt mille neuf cent soixante dirhams. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ; • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ; • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; • Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons de tous les articles de bordereaux des prix à la Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. **N°8186 /PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Mohmmadia Commune Ain Harrouda Direction des services Service Technique Bureau des marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 02 /2021**

Le : 26 Octobre 2021 à 10 h 30 min il sera procédé dans le bureau du président de la commune ☐Ain harrouda à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 02 /2021 concernant : **gardiennage et sécurité des bâtiments administratifs à la commune Ain Harrouda** . Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au service technique communal, il peut également

**le cautionnement provisoire est fixé à : Trente mille (30 000,00) DH**

**l'estimation de coût des prestations est fixé à : 1 257 984.00 dhs (Un million deux cent cinquante sept mille neuf cent quatre vingt quatre dirhams TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. **Les concurrents peuvent :**

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Harrouda.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- > Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation. **N°8190 /PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA COMMUNE AIN HARROUDA DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHÉS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SEANCE PUBLIQUE N° 04 /2021**

Le : 27 Octobre 2021 à 10heures30 mn il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 04/2021 :

- **ENTRETIEN CENTRE CULTUREL A LA COMMUNE AIN HARROUDA : SONORISATION ET ECLAIRAGE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de **-(DIX MILLE DIRHAMS) 10 000,00dh**

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **278 541,60DH TTC(Deux cent soixante dix huit mille cinq cent quarante et un dirham soixante centimes TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- soit, envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune de Residence Yasmine AIN HARROUDA.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15 du règlement de consultation. Les catalogues, prospectus, notices et les documentations techniques exigés par le dossier d'appel d'offres relatif à l'Entretien centre culturel à Ain Harrouda Sonorisation et éclairage« service des marchés » au plus tard : **26/10/2021 à 15heures 30min.**

**N°8189 /PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Mohmmadia Commune Ain Harrouda Direction des services Service Technique Bureau des marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 03 /2021**

Le : 26 Octobre 2021 à 11 h 30 min il sera procédé dans le bureau du président de la commune ☐Ain harrouda à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 03/2021 concernant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE BASKETBALL/VOLLEYBALL À LA COMMUNE DE AIN HARROUDA** Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au service technique communal, il peut également télécharger à partir du portail des marchés publics [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma)

**le cautionnement provisoire est fixé à douze mille (12 000,00) DH**

**l'estimation de coût des prestations est fixé à deux cent soixante six mille sept cent trente trois virgule soixante dirhams TTC(266 733,60 DH) TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. **Les concurrents peuvent :**

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Harrouda.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- > Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation. Une visite des lieux sera organisé le : **19/10/2021 à 10h du matin.** **N°8187 /PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Mohmmadia Commune Ain Harrouda Direction des services Service Technique Bureau des marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 05/2021**

Le : 27 Octobre 2021 à 11 h 30 min il sera procédé dans le bureau du président de la commune ☐Ain harrouda à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° : 05/2021 concernant **Travaux d'aménagement de deux terrains de sport de proximité en gazon synthétique.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au service technique communal, il peut également télécharger à partir du portail des marchés publics [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma)

**le cautionnement provisoire est fixé à Trente mille (30 000,00) DH**

**l'estimation de coût des prestations est fixé à Neuf cent trente trois mille soixante dirhams (933 060.00 DH) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Ain Harrouda.
- > Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics Les concurrents doivent présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivré par le ministre de l'équipement du transport et de la logistique en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité comme suite .

Secteur	Classe	Qualification
A	5	A2

Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

**NB : La date de la visite des lieux est fixé pour le :19/10/2021 à 11heure 30**  
**La date de la remise des échantillons est fixé pour le :26/10/2021 avant 15h 30 mn** **N°8188 /PA**



**MODIFICATION**  
I/-suivant au PV de l'AGE en date du 03/08/2021 de la société LMAHRACH TRANS SARL AU, il a été décidé :

\* Augmentation du capital social qui était actuellement CENT MILLE dirhams (100.000,00 dhs) d'une somme de UN MILLION QUATRE CENT MILLE DIRHAMS (1 400 000,00 dhs) pour le porter ainsi à UN MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (1 500 000,00 dhs) par la création et l'émission de 14000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

\* Nouvelle répartition du capital :  
- Mr FADIL SIDI AMAR 15000 Parts Soit 1 500 000,00 DHS  
TOTAL : 15000 Parts Soit 1 500 000,00 DHS  
\* Mise à jour des statuts  
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 06/09/2021 sous le numéro 791667.

N°8152/PA

**EURO SERVICES PROTECTION GROUPE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP établi en date du 20/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

┆ Dénomination : EURO SERVICES PROTECTION GROUPE

┆ Forme : SARL AU

┆ Objet : Réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services, de commission, courtage et d'apporteurs d'affaires auprès de toute entreprise et tout véhicule d'investissement quel que soit leur domaine d'intervention ;

┆ Siège social : 96 Bd Anfa étage 9 apt 91 Résidence le printemps d'anfa Casablanca  
┆ Capital social : 100.000,00 DH, divisé 1.000 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en totalité à M. Christophe Pascal Camille VILLINO ; ┆ Durée : 99 ans.  
┆ Gérance : M. Christophe Pascal Camille VILLINO, carte de séjour E019622Z, pour une durée illimitée.  
┆ Le dépôt a été effectué

auprès du C.R.I de Casablanca en date du 23/09/2021, RC N°497099, N°8153/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 04/2021/DRA-DOE/DPAD DU 25/10/2021 à 10 heures  
Le Lundi 25 octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant l'Assistance technique pour l'installation d'une Charcuterie moderne de viande du chamelon, de trois Bivouacs Nomades « ANNAGUA DU SAHARA » et la Modernisation de la Commercialisation Bédouine du lait de chamelle « Tirs » dans la Région de Dakhla Oued Eddahab dans le cadre du Programme de nouvelle

Stratégie de Développement Agricole « Génération Green » (SGG).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walaa, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à (13.000,00 dhs) Treize Mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq Cent Quarante Mille Dirhams (540.000,00 dh TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N°8154/PA

**TVCAST CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP du 23/10/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU Dénommée «TVCAST» dont l'objet social est : Conception

de programmes informatiques; Création de sites informatiques; Conseil en informatique; Son siège social est à Casablanca, 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 2° ETG.PPT. N°6. Sa durée est de 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce. Capital social : 100 000 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, constituées en totalité d'apports en numéraires et attribuées à Mr ABDELGHANI CHEIKH. Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12. Gérance : Mr ABDELGHANI CHEIKH CIN n° BJ280795. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 794045 du R.C le 24/09/2021

N°8155/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Avis d'appel d'offres N° 03FUIH2C/2021 (Séance Publique)

Le 22 Octobre 2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik bnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
**LES PRESTATIONS DE SURVEILLANCE ET DE GARDIENNAGE DES SITES DE L'UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA EN LOT UNIQUE** Lot unique : L'Ecole Supérieure de Technologie Casablanca, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain-Chock, la Faculté des Sciences Ain-Chock, La Faculté Des Lettres Et Des Sciences Humaines Ain Chock, l'ENSEM

de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires économiques et financières de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse 19, rue Tarik bnou Ziad - Casablanca. Il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et sur le site de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse suivante [www.univcasa.ma](http://www.univcasa.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :  
Lot Unique 5 8 000,00 (Cinquante-huit mille dirhams)  
Lot unique 4 806 401,01 (Quatre million huit cent six mille quatre cent et un dirhams 01cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service d'intendance ;  
• Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 04 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Aucune visite des lieux ne sera organisée, les candidats peuvent, éventuellement, visiter les différents sites durant les horaires du travail.

N°8156/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS de report**

Il est porté à la connaissance du public quela séance de l'ouverture des plis de l'appel d'offres n° :28/2021/INDH prévue pour le 07/10/2021 à 10 :00 H publié au quotidien Libération n° : 9414 du 13/09/2021 est reportée au 12/10/2021 à 10 :00 H.

Le reste sans changement.

N°8159/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TE 32/2021 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 27 octobre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix objet : **Travaux de reconstruction de deux ouvrages d'art aux PK 64+800 et PK 65+550 de la RN 16 (ex PK.0+800 et PK.1+550 de la RN.13) - Préfecture M'diq Fnideq -**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille (50 000,00) dirhams. L'estimation du maître d'ouvrage est : Trois millions quatre cent dix mille cent cinquante deux dirhams quatre vingt dix huit centimes toutes taxes comprises (3.410.152,98 DHS) toutes taxes comprises. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

Secteur	Qualification	classe
D : Construction des ouvrages d'art	D.1 : ouvrages d'art courants en béton armé	3
B : Travaux routier et voirie urbaine	B.6 : Assises traitées et enrobé à chaud	5

**Pour les concurrents non installés au Maroc**  
Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 4 de règlement de la consultation.

N°8158/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 31/2021 SEANCE PUBLIQUE**

Le Mercredi 27 Octobre 2021 à 12 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Contrôle de la qualité des travaux de reconstruction de deux ouvrages d'art aux PK64+800 et PK65+550 de la RN16 (EX PK0+800 et PK1+550 de la RN13)-Préfecture M'diq-Fnideq-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille cinq cent dirhams (1500,00 DH). L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : Cent treize mille cent soixante dirhams (113 160,00 DH) toutes taxes comprises. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
CQ : Contrôle de qualité	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type-I-à base de mélange hydrocarboné courants (GE, EB, GBB,...) CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts de faible portée, ouvrages agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable...).	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

N°8157/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé  
Centre Hospitalier  
Provincial Zagora  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DE PRIX N°:10/2021**

Le 21/10/2021 à 10h, il sera procédé à la salle de réunions du Centre Hospitalier Provincial de Zagora, sis Avenue Salah Eddine El Ayoubi, Zagora, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 10/2021, ayant pour objet : ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE D'UNE PUISSANCE DE 200 KVA DESTINE A LA SECURISATION DES LOCAUX DES GENERATEURS D'OXYGENE AU CHP DE ZAGORA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000.00dhs) Dix mille dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (300.000,0 dhs TTC) -Trois cent mille dirhams toutes taxes comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora,  
Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis  
Soit les transmettre par voie électronique sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Les prototypes, Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans une offre technique (voir le règlement de consultation).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation ;

**N°8160 /PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
CHP ZAGORA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°12/2021**  
Le 25/10/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions du centre hospitalier provincial de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offre de prix pour : L'HYGIENE ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ZAGORA. - PROVINCE ZAGORA- LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial de Zagora.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20000,00 DHS (Vingt mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille Neuf Cent Soixante Cinq Dirhams Soixante Centimes TTC. (1480965,60 DhsTT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de

réception au bureau précité ;  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Soit transmettre leurs dossiers par voies électroniques via le portail marocain des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

**N°8161 /PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé  
Centre Hospitalier  
Provincial Zagora  
**AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 11/2021  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 22 / 10 / 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle réunion du Centre Hospitalier Provincial de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

La réalisation des prestations de gardiennage, surveillance et sécurité du Centre Hospitalier Provincial de Zagora

Le Dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des marchés du Centre hospitalier provincial de Zagora. Avenue Salah Eddine El Ayoubi, Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'Etat. www. Marches publics. Gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000 DHS (TRENTÉ MILLE DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 228 060,00 dhs (TROIS MILLIONS DEUX CENT VINGT HUIT MILLE SOIXANTE DIRHAMS)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés du Centre hospitalier provincial de Zagora.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté 20-14 du 08 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°8162/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
MARITIME DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE CASABLANCA SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENSILMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DE PRIX N° 02 /2021 du  
25 / 10 / 2021 à 10 heures  
N°: / DPA /49/SAHA.  
BENSLIMANE, le :**

Le Lundi 25/10/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur of-

fres de prix pour les : Travaux d'entretien et de réparation des logements administratifs ID N°522/1 et ID N°522/2 relevant de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Service du support à la DPA de Benslimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat https://www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Six Mille Dirhams (6.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois Cent Soixante Mille Six Cent Soixante Dirhams et zéro centimes (375 660,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

□ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane ;


□ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

□ Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi : 13/10/2021 à Dix (10) heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N°8163 /PA**

**ROYAUME DU MAROC**



**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
\*\*\*\*\*  
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA**

---

**Objet : ETUDE GEOTECHNIQUE DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE D'ART AU PK13+400 DE LA RR314 -PROVINCE DE RHAMNA-**

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/2021**

**OUVERTURE DES PLS LE 26/10/2021**

Le 26/10/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**ETUDE GEOTECHNIQUE DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE D'ART AU PK13+400 DE LA RR314 -PROVINCE DE RHAMNA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Mille six cent (1 600,00) dirhams**  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent Sept mille Huit Cent quatre-vingt-douze Dirhams (107 892,00Dhs) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

**Un dossier technique comprenant :**

**2-1- Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CATEGORIE
EG	EG5	3

**2-2- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

- a Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- b Les attestations, ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

**N°8165 /PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
Division du Budget et des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 62/2021/INDH**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 22 octobre 2021 à 10h00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : ACHAT ET POSE DU MATERIEL ET INSTRUMENT DE MUSIQUE AU PROFIT DE LA SALLE DE MUSIQUE ET ATELIER DE THEATRE A L'ETABLISSEMENT D'EPANOUISSEMENT MOHAMED EL GHAZOUANI AU QUARTIER SIDI YOUSSEF BEN ALI (MARCHE ALLOTTI) :

-Lot 1 : MATERIEL POUR EQUIPEMENTS ATELIER DE THEATRE  
-Lot 2 : INSTRUMENT DE MUSIQUE

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage, sont fixés à la somme de :

N° de Lot	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
Lot 1	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	76 332,00
Lot 2	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	124 440,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**\* Les échantillons :**  
Les échantillons et catalogues désignés dans le tableau ci-dessous :

ECHANTILLONS CATALOGUES	LOT N° 1	LOT N° 2
	6-7-8-9	2-3-4-8-9-13
1-2-3-4-5	1-5-6-7-10-11-12-14-15	

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin du parc, au secrétariat général de la préfecture de Marrakech, au plus tard le **21 octobre 2021 à 16h30** (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N°8164 /PA**

**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE**  
TEL: 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 06/08/2021 à Settat il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Denomination : « EL JISER SERVICES » SARL  
2- Siège social: LOT GAZALI RESIDENCE ARRACHMAN 2EME ETAGE APP 12 SETTAT.

3- Objet social : CENTRE D'APPELS.

4- Durée : 99 ans.

5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune entièrement libéré, souscrite à Mme. LATIFA TIRMIDI 500 parts et M. ADIL JOUHRA 500 parts.

6- La Gérance : la société est gérée par M. SALAHEDDINE EL WIHRANI, portant CIN N° WA147857 pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de première instance de Settat sous le n°1289/21 et immatriculé au registre de commerce sous le 6701 le 22/09/2021.

N°8166/PA

**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS - SETTAT**

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 15/02/2021 à Settat de la société EL BOUDALI BUSINESS SARL A AU, Société à Responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 000,00 dhs dont le siège est situé à SETTAT, 02 BD ZERKTOUNI RUE BRAHIM ROUDANI, l'associé unique de la dite société décide de l'élargissement de l'activité sociale à :

- Restaurateur à prix fixe - négoce - import et export  
Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Settat sous le N° 259/21 le 03/06/2021.

N°8167/PA

**CABINET AL IS-TICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZNKA**  
Tel/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/08/2021, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination : " NOUR DIGITAL " S.A.R.L.  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.

Associés unique :  
- Mr. KARIM LMOUFID, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 Parts sociales.

- Mme SELMA LMOUFID, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 Parts sociales.

Objet :  
□ La production audiovisuelle, cinématographique et événementielle.

□ Presse, électronique et audio-visuelle. formation et encadrement.  
Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. KARIM LMOUFID

ET MR SELMA LMOUFID.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°512 RC N°7125.

N°8168/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/DMST (Séance publique)

Le 21/10/2021 à 10 Heures du matin, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL INSTALLE AU BLOC OPERATOIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE DE TATA RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 351 120,00dhs (Trois cent cinquante et un mille cent vingt Dirhams,00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqués ;

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8169/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021/DMST (Séance publique)

Le 21/10/2021 à 11 Heures, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur

offres de prix ayant pour objet :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX INSTALLEES AU SERVICE DE MEDECINE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 157 560,00dhs (Cent cinquante-sept mille cinq cent soixante Dirhams,00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqués ;

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8170/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021/DMST (Séance publique)

Le 21/10/2021 à 12Heures, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE INSTALLE AU SERVICE DENTAIRE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à

partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 77 760,00dhs (Soixante-dix-sept mille sept cent soixante Dirhams,00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqués ;

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8171/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021/DMST (Séance publique)

Le 22/10/2021 à 10 Heures, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL BIOMEDICAL INSTALLE AU SERVICE DES URGENCES DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2000,00 dhs

(Deux mille Dirhams)  
- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 241920,00dhs (Deux cent quarante et un mille neuf cent vingt Dirhams,00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqués ;

- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8172/PA

Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat  
Direction provinciale de Sidi Bennour

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 14/SB/2021**

Le 22/10/2021 à 10h00. Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° AOO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage
14/SB/2021	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU CENTRE SPORTIF DU LYCEE COLLEGIAT FATIMAZAHRA A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI BENNOUR, PROVINCE DE SIDI BENNOUR	24960,00 Dhs VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE, dirhams

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakhla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

\* Pour le dossier technique les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément en cours de validité dans les domaines d'activité suivants : D14, D15 et D16 délivré par le Ministère de l'Équipement et du Transport.

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°8173/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 09/2021/DMST  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 15 Heures, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX INSTALLEES AU SERVICE DE RADIOLOGIE DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tata ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)  
- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 177 000,00dhs (Cent soixante-dix-sept mille Dirhams,00 Cts)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqué ;  
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8174 /PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation provinciale  
De Tata  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 08/2021/DMST  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 11 Heures, il sera procédé au siège de la Délégation du ministère de la Santé à la Province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur

offres de prix ayant pour objet :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DU SERVICE MERE ET ENFANT DE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIALE RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA SANTE A TATA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tata ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs (Deux mille Dirhams)  
- L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 71 280,00dhs (Soixante-onze mille deux cent quatre-vingt Dirhams,00 Cts)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus

indiqué ;  
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°8175 /PA

CABINET AL ISTICHA-  
RYA CONSULTING -  
SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
CSM: 0668792975.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination : " FARHAT WORKS" S.A.R.L.AU  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.

Associés unique :  
- Mr. FARHAT SOUFIANE, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 Parts sociales.

Objet : TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION, TRAVAUX DE PLATRE.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. FARHAT SOUFIANE.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°513 RC N°7127.

N°8176 /PA

« ZWEEN PROJECT MANAGEMENT »  
SARL D'ASSOCIE  
UNIQUE AU CAPITAL  
DE 100.000,00 DH

22-2, rue Sergent Levvet & Ferkha, Gueliz-Marrakech  
« Augmentation de capital social – Ajout nouvelle activité à l'objet social – Refonte statuts »

I-Aux termes des actes sous-seing privé établis respectivement en date du 16/4/2021 & 14/07/2021 à Marrakech, il a été décidé

par l'Assemblée générale extraordinaire de la société, en la personne de son associé unique, M. Demayo Richard Charles :

1- Augmentation de capital social : le capital social de la société est augmenté de 100.000 dh à 500.000 dh, par incorporation des reports à nouveau, et création de 4000 parts sociales de 100 dhs chacune, affectées en totalité à l'Associé unique de la société sus-nommé.

2- Ajout nouvelle activité à l'objet social : Activité d'import-export « Export de produits agricoles de la famille des épices ».

3- Refonte des statuts sociaux 4 Accomplissement des formalités légales selon les règles en vigueur.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 17/09/2021, sous n°127649.

N°8078/PA

SANIFIAM SARL

Au termes d'un P.V de l'A.G.E daté du 09/07/2021, le gérant et liquidateur de la société SANIFIAM SARL en liquidation, sise à 19 gr 4 av.lalla soukaina sidi moumen Casa, décide en l'absence d'activité de la dite société pendant plusieurs années. Décide sa dissolution anticipée volontaire en effectuant le dépôt légal au tribunal de commerce de Casablanca le 28/07/2021 sous le N°788326.

N°8177 /PA

SANIFIAM SARL

Au termes d'un P.V de l'A.G.E daté du 02/08/2021, le gérant et liquidateur de la société SANIFIAM SARL en liquidation, sise à 19 gr 4 av.lalla soukaina sidi moumen Casa, décide en l'absence d'activité de la dite société pendant plusieurs années. Décide la clôture de la liquidation de la société SANIFIAM SARL en effectuant le dépôt légal au tribunal de commerce de Casa le 13/09/2021 sous le N°792418.

N°8178 /PA

SOCIETE «LAYAN ATLAS» SARL-AU CONSTITUTION

Suite à un acte sous-seing privé en date du 09/07/2021 le propriétaire de la SOCIETE « LAYAN ATLAS », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

vants :  
• DENOMINATION : SOCIETE «LAYAN ATLAS » SARL-AU.

OBJET : Vente de façade en détail, achat et vente des automobiles d'occasion, l'import-export.

• SIEGE SOCIAL : n° 94 SECT 8 LOT KORTOBA MEKNES.

• CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr KHALID BENKAR: 1 000 PARTS

• DUREE : 99 années.

• GERANCE : Mr Mr KHALID BENKAR, gérant pour une durée illimitée.

• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 02/09/2021 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 3976, et immatriculée au RC sous N° 54215.

N°8179 /PA

STE "FIDMAG CONSEIL" SARL □ Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca J(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

SOCIETE « RAHELEC » S.A.R.L. AV AKID AL ALLAM HAY MY RACHID N° 19 CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société \* RAHELEC \* S.A.R.L. du 24/09/2021 enregistré le 24/09/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

\* La Cession de ( 10 Parts ) dans la société par : \* Le Cédant : Mr ZAÏM MOHAMMED ( 10 Parts Sociales) \* Le Cessionnaire : Mr RAHAL RAHAHLI ( 10 Parts Sociales)

Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L) en (S.A.R.L.A.U) (suite aux différentes modifications)

Modification des articles 1, 6 et 7 des statuts

Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications) Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 27/09/2021 Sous N° 794194 dont R.C.N° 111.161 /Casablanca.

N°8180 /PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeas.  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 62/2021/DPEFLCD-Rbt**

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 25/10/2021 à 10h, il sera procédé dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
Les Travaux de reboisement sur 2ha dans la forêt urbaine de la Ceinture Verte de Rabat relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirham (10 000,00 Dh).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent mille cinquante-quatre dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes TTC (400054.98 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Itinéraire MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	1.4	4

N°8182 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE DE KHOURIBGA  
GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA  
POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDE ET ASSIMILES  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRES-QUALIFICATION N° 02/2021**

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date de la séance d'ouverture des plis prévue le 30/09/2021 à 11 heures relatif à la pré-qualification de sociétés délégataires éligibles à la procédure d'appel d'offres pour la gestion déléguée du Centre d'Enfouissement et de Valorisation (CEV) de ses déchets ménagers et assimilés du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha est reporté pour le Mardi 30/11/2021 à 11 heures

Aussi il est prévue une visite des lieux le Mardi 16/11/2021 à 10 heures rendez vous au siège de la province de Khouribga.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est inchangé.

N°8181/PA

# Lewis Hamilton

## *La course et la lutte dans le sang*

Portrait



Cent fois vainqueur en Grand Prix, co-recordman de titres en F1 avec Michael Schumacher, Lewis Hamilton se pose aussi en chantre de l'antiracisme, défenseur de l'écologie et passionné de mode comme de musique: un éclectisme qui détonne dans le paddock.

Stratosphérique ! Déjà seul "centenaire" des pole positions, le septuple champion du monde a atteint la barre des 100 victoires en Grand Prix dimanche, sur le circuit de Sochi en Russie.

Depuis sa première en 2007, Hamilton a réussi quelque chose que l'on pensait alors inatteignable: dépasser (presque) tous les records de Schumacher.

Ne reste plus que le record ultime: l'Anglais, qui devance d'un souffle au classement général des pilotes son rival néerlandais Max Verstappen, peut devenir à 36 ans le seul octuple champion pour, une fois pour toutes, graver son nom dans l'Histoire en dépit de ses origines modestes et des convenances du paddock.

Comparables statistiquement, le Britannique et l'Allemand ne sont pas faits du même bois, selon l'ancien grand manitou de la F1 Bernie Ecclestone: "Si vous ne saviez pas que Lewis est pilote, vous ne le devineriez jamais.

Alors qu'en voyant Nelson (Piquet) ou +Schumi+, vous vous disiez: ils le sont".

Souvent qualifié de "pop star", avec ses tenues de créateurs, ses bijoux clinquants et ses tatouages, le jeune anglais s'est fait remarquer pour son mode de vie jet-set, devenant le pilote le plus populaire des réseaux sociaux. Mais au fil des années, il a gagné en substance.

Le natif de Stevenage, une cité-dortoir au nord de Londres, utilise désormais sa notoriété pour défendre la diversité: "le plus important est que mon parcours s'accompagne d'un combat pour l'égalité".

Premier pilote noir en F1 (son père, né de parents originaires de la Grenade, et sa mère, blanche, ont divorcé quand il avait 2 ans), la star aux dreadlocks a régulièrement évoqué le racisme auquel il a été confronté.

Mais c'est après le meurtre de George Floyd par un policier aux Etats-Unis en mai 2020 que le sujet est devenu un combat. Le pilote a poussé la catégorie reine du sport auto à se positionner et lancé une commission en Grande-Bretagne pour encourager la diversité dans une discipline majoritairement blanche et masculine.

"C'est une personnalité mondiale et il veut utiliser sa voix pour faire bou-

ger les choses. Il mène ce combat avec la même passion et la même puissance que pour la course", estimait le patron de Mercedes Toto Wolff, au moment de la prolongation de contrat jusqu'en 2023 du pilote le mieux payé de la grille.

Wolff l'a bien compris: une des clés du succès est de laisser son champion libre. De multiplier les sauts en parachute, de développer ses collaborations avec les milieux de la mode (il signe des collections pour Tommy Hilfiger) ou de la musique (dans le titre "Pipe" de Christina Aguilera).

"Entretenir ma créativité me stimule", disait Hamilton à l'AFP en 2018, envisageant un jour de diffuser ses compositions personnelles.

Anobli par la reine Elisabeth II fin 2020, "Sir" Lewis s'affiche aussi en défenseur de la cause animale et de l'environnement, devient vegan en 2017 et renonce à son jet privé couleur rubis en 2019.

Une conversion qui suscite parfois l'ironie, mais le Britannique n'en a cure: "Notre empreinte carbone est certainement plus élevée que celle du citoyen lambda mais cela ne veut pas dire que nous devrions avoir peur de parler des choses qui peuvent avoir un impact positif".

Côté vie privée, après une relation

médiatisée avec la chanteuse Nicole Scherzinger, Hamilton, fervent catholique comme son idole Ayrton Senna, apparaît plus souvent aux côtés de son fidèle bulldog français Roscoe que de potentielles compagnes.

Son père l'a initié au karting et a financé son début de carrière en cumulant plusieurs emplois, avant une brouille au début des années 2010, quand le pilote a souhaité qu'il arrête de gérer ses intérêts.

Depuis, Anthony Hamilton est revenu sur les circuits aux côtés de son autre fils Nicolas, également pilote et atteint d'infirmité motrice cérébrale.

Soutenu à l'adolescence par McLaren, le septuple champion du monde a fait ses débuts en F1 en 2007 et conquis son premier titre en 2008, à 23 ans, avec l'écurie britannique.

Mais c'est en 2014 qu'il est entré dans une autre dimension au volant d'une Mercedes archi-dominatrice à l'heure des moteurs hybrides. Depuis, il n'a laissé échapper qu'un seul titre (en 2016, au profit son équipier allemand Nico Rosberg).

En 2021, il a enfin retrouvé un concurrent à sa taille en la personne du Néerlandais Max Verstappen (Red Bull). Un nouveau défi sous tension qui a "ravivé sa passion pour la course".

# Sport



## Duel au sommet Juventus-Chelsea

*Barça et ManU pour se lancer*

**L**e tenant du titre Chelsea se déplace chez la Juventus, relancée en Serie A mais diminuée en attaque, mercredi lors de la deuxième journée de Ligue des champions, alors que Barcelone et Manchester United essaieront d'effacer leurs mauvais débuts.

**(20h00) Benfica (POR) - FC Barcelone (ESP)**

**(20h00) Bayern Munich (GER) - Dynamo Kiev (UKR)**

Après la claque inaugurale reçue au Camp Nou (3-0), le Barça est attendu au tournant sur la pelouse de Benfica, deuxième du groupe. Les débuts des Catalans en Liga ont été décevants également, mais les hommes de Ronald Koeman ont rectifié le tir dimanche face à Levante (3-0) grâce à des buts de leurs recrues Memphis Depay et

Luuk de Jong, puis du revenant Ansu Fati.

Parfaitement lancé en C1 et en Bundesliga, où il mène déjà les débuts devant Leverkusen et Wolfsburg, le Bayern reçoit le Dynamo Kiev. Un adversaire qui ne devrait à priori pas poser de problèmes au vainqueur de l'édition 2020. Le rouleur-compresseur bavarois vient d'aligner cinq victoires consécutives et a déjà inscrit 23 buts en six matches de championnat, dont sept signés Robert Lewandowski.

**(17h45) Atalanta Bergame (ITA) - Young Boys (SUI)**

**(20h00) Manchester United (ENG) - Villarreal (ESP)**

Duel européen inédit au menu à Bergame entre l'Atalanta et les Young Boys de Berne. Les Suisses sont les surprenants leaders du groupe après avoir fait chuter sur le

fil Manchester United en ouverture (2-1). Fidèles à leur habitude, les Italiens ont encore assuré le spectacle samedi lors du choc contre l'Inter (2-2), digne des soirées de C1.

Dernier de la poule, Manchester United doit réagir à Old Trafford face à Villarreal, revanche de la finale de Ligue Europa perdue en mai par les Mancuniens. Battus en Premier League à domicile face à Aston Villa (1-0), les Red Devils ont mal préparé leur deuxième rendez-vous européen. Cristiano Ronaldo est resté muet et Bruno Fernandes, une fois n'est pas coutume, a manqué un penalty.

**(20h00) RB Salzburg (AUT) - Lille (FRA)**

**(20h00) Wolfsburg (GER) - Séville FC (ESP)**

Solide leader du championnat d'Autriche (23 buts marqués, 4 buts

encaissés en 9 matches) et premier du groupe, Salzburg reçoit Lille, champion de France en titre. Après un début de saison manqué, les Lillois et leur buteur canadien Jonathan David ont retrouvé des couleuvres en alignant deux victoires en championnat contre Reims et Strasbourg.

Dans l'autre match du groupe, le Séville FC, troisième de Liga se déplace à Wolfsburg, également troisième de son championnat. L'équipe espagnole avait été tenue en échec (1-1) par Salzburg en ouverture de ce groupe équilibré.

**(19h45) Zenit Saint-Petersbourg (RUS) - Malmö (SWE)**

**(20h00) Juventus Turin (ITA) - Chelsea (ENG)**

La confrontation en tout début de soirée à Saint-Petersbourg entre le Zenit et Malmö fera office d'apé-

ritif avant le choc du groupe Juventus-Chelsea. Lors de la première journée, les Russes ont longtemps résisté aux Blues avant de céder sur un but de Lukaku (1-0) alors que les Suédois ont été surclassés à domicile par les Bianconeri (3-0).

C'est l'affiche de la soirée de mercredi. La Juventus, relancée après un début de saison loin de ses standards, accueille le vainqueur de la dernière édition. Si Chelsea, 3e de Premier League, s'est incliné samedi face à Manchester City (1-0), la Juve a poursuivi sa remontée en Serie A en battant la Sampdoria 3-2. Mais la "Vieille Dame" aborde son duel de C1 sans Paulo Dybala et Alvaro Morata, buteurs contre Malmö, mais blessés face à la "Samp". Federico Chiesa, Dejan Kulusevski, Moïse Kean sont les alternatives qui s'offrent à Massimiliano Allegri.



## Le Portugal, terre de transferts et fragile paradis du foot-business



**A**u cours de la décennie écoulée, aucun pays au monde n'a dégagé autant de bénéfices sur les transferts de footballeurs que le Portugal. Mais au pays du "super agent" Jorge Mendes, les clubs peinent à convertir ces retombées en compétitivité sportive.

D'après un rapport publié par la Fifa le mois dernier, à l'occasion des dix ans du Transfer Matching System (TMS), sa plateforme d'enregistrement des transactions de joueurs, les clubs portugais affichent un solde positif de transferts record d'environ 2,5

milliards d'euros.

Toujours entre 2011 et 2020, quelque 15% des transactions les plus coûteuses à l'échelle planétaire proviennent du championnat portugais, qui a placé cette saison trois équipes en Ligue des champions pour la première fois depuis 2017, mais n'a plus remporté le moindre titre européen depuis les sacres de Porto en 2004 et 2011, respectivement en C1 et C3.

"Le montant de ces transferts s'explique par le rôle d'intermédiaire du Portugal, entre l'Amérique du Sud et les grands championnats européens", ex-

plique à l'AFP Loïc Ravenel, chercheur à l'Observatoire du Football CIES.

Selon le rapport de l'instance de régulation du football mondial, la route des transferts du Brésil vers le Portugal a été la plus empruntée dans le monde ces dix dernières années, avec quelque 1.550 joueurs débarqués en Europe à travers ce pays d'à peine 10 millions d'habitants.

L'exemple de l'international brésilien Eder Militao, acheté en 2018 par le FC Porto au Sao Paulo FC pour 7 millions d'euros et revendu, moins d'un an plus tard, au Real Madrid contre 50 millions d'euros, démontre à quel point ces transferts peuvent être juteux.

Au cœur de ce foot-business se trouvent des agents portugais devenus "extrêmement influents" grâce à "une connaissance précise de leurs marchés: le sud-américain, le portugais et les grands championnats européens", souligne M. Ravenel.

L'un des agents les plus puissants au monde, Jorge Mendes, est ainsi réputé faire la pluie et le beau temps dans les rapports entre les clubs portugais et les ca-

dors européens.

Mais comme le "super agent" portugais, ces intermédiaires se font grassement payer. Entre 2011 et 2020, la facture se chiffre à quelque 320 millions d'euros, ce montant place le Portugal au quatrième rang mondial en frais d'intermédiation.

"La présence des agents est grandissante au Portugal", affirme Emanuel Medeiros, fondateur de l'Alliance globale pour l'intégrité dans le sport (SIGA en anglais), qui s'inquiète de les voir gérer les carrières de joueurs parfois "encore amateurs et mineurs".

Si les "Trois Grands" clubs portugais, le Sporting Portugal, le Benfica Lisbonne et le FC Porto occupent, dans cet ordre, le podium mondial en termes de solde positif de transferts, ce modèle économique ne semble servir ni leurs ambitions sportives ni leurs besoins financiers.

"C'est un championnat déficitaire car les budgets sont fondés exclusivement sur les transferts des joueurs et, dès que les ventes escomptées n'arrivent pas, les pertes sont immédiates", décrypte le chercheur Loïc Ravenel.

A cause du trou d'air provoqué par la crise sanitaire du Covid-19, le Benfica a connu la saison écoulée ses premières pertes depuis l'exercice 2012-2013.

Et les comptes du Sporting, qui a pourtant remporté son premier titre de champion national depuis 2002, sont également dans le rouge. De son côté, Porto devrait prochainement annoncer des bénéfices après avoir passé plusieurs années sous la contrainte des règles du fair-play financier.

"Il n'y a pas au Portugal de centralisation des droits télévisés et commerciaux liés au football, qui porterait d'autres sources de revenus (...) et un meilleur équilibre au sein du championnat", relève Emanuel Medeiros.

"Afin que le Portugal soit plus compétitif, il faudrait que ses clubs parviennent à garder certains joueurs, mais les écarts de richesse se sont tellement accentués ces dernières années, notamment face à des équipes comme Manchester City ou le Paris Saint-Germain, qu'il existe un énorme déséquilibre", renchérit Loïc Ravenel.

# La FRMF dévoile la liste des entraîneurs des différentes sélections nationales



La Fédération royale marocaine de football (FRMF) a dévoilé, lundi, la liste des entraîneurs qui prendront en charge les différentes équipes nationales.

"Après la restructuration de la direction technique des sélections nationales, le responsable du pôle Sélection nationale des moins de 23 ans et Equipe nationale A', Houcine Ammouta, a rendu publique la liste des cadres techniques qui prendront en charge l'encadrement technique de ces deux sélections", indique un communiqué de la FRMF.

Ainsi, poursuit la même source, Hi-

cham Dmiai a été désigné à la tête de la sélection nationale des moins de 23 ans, alors que Miloud Moudakar sera entraîneur adjoint.

Houcine Ammouta prend en charge la sélection nationale A', tandis que Hicham Dmiai, Miloud Moudakar et Rachid Benmahmoud ont été nommés entraîneurs adjoints.

Par ailleurs, Fathi Jamal, responsable du pôle des Sélections nationales de U13 à U20 ans, a dévoilé, de son côté, la liste des entraîneurs qui prendront en charge ces sélections.

Ainsi, la barre technique de la sélection U20 a été confiée à Zakaria

Aboub, alors que Said Chiba prendra les rênes de l'équipe nationale U17.

De leur côté, Abdallah Idrissi et Noureddine Boubou ont été désignés, conjointement, entraîneurs des sélections U13 et U15, lesquels seront assistés par Nabil Baha.M.

Gregory Delhomel prendra en charge, quant à lui, la préparation physique des sélections nationales U13, U15, U17 et U20, alors que Simon Jennings assumera la formation initiale des U15 au centre Saïdia, dans le cadre des cursus sport-étude, et Imad Maaroufi sera le responsable de la catégorie U13 dans le cadre du même cursus.

## La JSS ajoute à son tableau de chasse l'OCK

*Le WAC en quête d'une quatrième victoire au stade Zaouli*

La Jeunesse sportive Salmi (JSS) s'est imposée face à l'Olympique de Khouribga (OCK) par 2 buts à 1, lundi soir au stade municipal de Berrechid, en match d'ouverture de la 4<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Les deux buts de la JSS ont été signés Youssef Ougadi (10<sup>e</sup>, c.s.c) et Yassine Njima (81<sup>e</sup>, s.p.), alors que Kabele Seakanyeng a égalisé entre temps pour l'OCK (24<sup>e</sup>).

Grâce à ce succès, la JSS se catapulte provisoirement en tête du classement avec 9 points, à côté du Wydad et du Raja de Casablanca et du Difaa El Jadida.

L'Olympique Khouribga a vu, quant à lui, son compteur de points stoppé à 4 unités.

La 4<sup>e</sup>me journée du championnat devra se poursuivre ce mercredi avec la programmation des quatre derniers matches qui opposeront le FUS à l'OCK (17h00), le DHJ à l'ASFAR (19h15), la RSB au HUSA et le WAC au CAYB. Le coup d'envoi de ces deux dernières rencontres sera donné à partir de 21h30, sachant que le match WAC-CAYB se déroulera au stade Larbi Zaouli après la fermeture du complexe sportif Mohammed V pour de légers travaux afin qu'il soit fin prêt pour le prochain match du Onze national.

A noter que trois matches comptant pour cette manche devaient être disputés hier mardi, à savoir IRT-Raja, MCO-MAS et RCOZ-SCCM.



## Coupe arabe de la FIFA

# Reprise de la vente des billets



Deux mois du coup d'envoi de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2021, les supporters se voient offrir une nouvelle occasion de prendre part à la première compétition panarabe organisée par la FIFA. Les billets sont remis en vente à compter d'aujourd'hui sur FIFA.com/tickets.

Après la phase de prévente réservée aux détenteurs d'une carte Visa, où les billets étaient attribués via un tirage au sort, c'est désormais le principe du « premier arrivé, premier servi » qui régira, la commande étant pourvue dès confirmation du paiement. Des billets sont disponibles pour l'ensemble des matches, dont deux marqueront l'inauguration de stades flambant neufs, spécifiquement construits pour la Coupe du

Monde de la FIFA 2022: Al Beyt et Ras Abou Aboud.

Prévus lors d'une première journée qui s'annonce d'ores et déjà passionnante, ces duels opposeront le Qatar à Bahreïn à 19h00 (heure locale) au stade Al Beyt et les Émirats arabes unis à la Syrie à 22h00 au stade Ras Abou Aboud.

Les billets précédemment acquis pour ces rencontres restent valables malgré la modification de l'horaire des coups d'envoi.

Les supporters ont la possibilité d'assister à deux des quatre matches programmés chaque journée de la phase de groupes dès lors que les coups d'envoi sont espacés de quatre heures, soit le temps nécessaire pour rejoindre confortablement le stade suivant à l'aide des transports en commun. Des séries de billets spécifiques à une équipe seront également commercialisés lors de cette nouvelle phase de vente, qui se terminera mardi 12 octobre à 10h00. Enfin, la phase de vente de dernière minute débutera le mardi 2 novembre et courra jusqu'à la fin de la compétition.

La meilleure vitrine pour les talents de la région

La Coupe arabe 2021 offre un avant-goût de la Coupe du Monde 2022, qui se disputera un an plus tard. Lors de cette première compétition panarabe de la FIFA, mettant aux prises 16 équipes du mardi 30 novembre au samedi 18 décembre prochains, les spectateurs et les équipes pourront profiter du sens de l'hospitalité des Qataris. Outre le stade Al Beyt et le stade Ras Abou Aboud, le dispositif prévu comporte le stade Al Themama, le stade Ahmad Ben Ali, le stade de la Cité de l'éducation et le stade Al Janoub, construits expressément en vue de 2022.

Parmi les 23 équipes nationales conviées à la compétition, 14 ont dû disputer un tour de qualification. Les sept vainqueurs ont alors rejoint le Qatar et les huit nations les mieux classées de la région, qui avaient déjà leur billet en poche pour la phase finale. Ces 16 équipes disputeront une phase de groupes suivie d'une phase à élimination directe, pour un total de 32 matches en 19 jours.

Pour rappel, le Onze national

évoluera dans le groupe C aux côtés des sélections d'Arabie Saoudite, de Jordanie et de Palestine.

La compétition se déroulant à la même période de l'année que la Coupe du Monde 2022, les supporters et les équipes devraient bénéficier de températures clémentes, situées entre 15 et 24°C. En outre, compte tenu de la géographie du pays hôte, les déplacements entre les sites seront courts et les horaires des coups d'envoi permettront d'assister à plusieurs rencontres dans la même journée pendant la phase de groupes.

Fan ID

Le Fan ID est un système d'identification à base de cartes à puce permettant aux spectateurs de vivre l'expérience qatarienne dans les meilleures conditions. Les détenteurs de billet souhaitant assister aux matches de la Coupe arabe 2021 devront obligatoirement être en possession d'un Fan ID. Ce sésame faisant office de titre d'identité donnera accès aux stades de la compétition. C'est également grâce au Fan ID que les visiteurs pourront profiter d'un certain

nombre de services et avantages (transport, sites touristiques, etc.) qui contribueront à la pleine réussite de leur séjour au Qatar.

Les supporters assistant à la Coupe arabe de la FIFA doivent demander un Fan ID une fois qu'ils ont réglé leurs billets et reçu par courriel leur numéro de commande de billets. Les demandes de Fan ID se font en ligne, sur le portail d'accès au pays hôte (FAC21.qa, mis en ligne le 28 septembre), qui propose toutes les informations nécessaires.

Mesures liées au Covid-19

Comme pour la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2020 et les qualifications pour la Coupe arabe 2021, disputées en juin dernier, le pays hôte entend prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes impliquées dans la compétition face à la pandémie de Covid-19. Les spectateurs doivent suivre les recommandations de l'État du Qatar concernant les voyages, ainsi que les conseils du ministère qatarien de la Santé.

La voiture nous laisse à l'entrée des jardins d'Adyar. C'est la propriété de la Société Théosophique, m'explique Pétrus. L'Adyar est une rivière ou plus exactement un fleuve puisqu'il se jette dans le Golfe du Bengale et les rives de l'estuaire sont encore en partie couvertes de manguiers, de palmiers et de banians. Dont l'un serait multi-centenaire voire millénaire. Il faut suivre cette allée. Nous finirons bien par tomber dessus. Le domaine est immense, il fait plus de 100 hectares.

Nous nous promenons le long d'une large allée déserte. Le grondement de la ville déjà s'estompe et ne subsistent que le pépiement des oiseaux et le crissement de nos sandales sur le sol sableux. Une sérénité inhabituelle m'envahit tandis que je marche d'un pas égal aux côtés de l'ami de toujours. Est-ce d'avoir suivi sans l'avoir vraiment voulu les prescriptions du médecin ayur-védique ? Hier soir j'ai à peine mangé et ce matin juste une mangue succulente. Ou est-ce le sentiment d'harmonie que répandent les grands arbres ? L'apaisement que me procurait le céro-dendron à Manosque quand

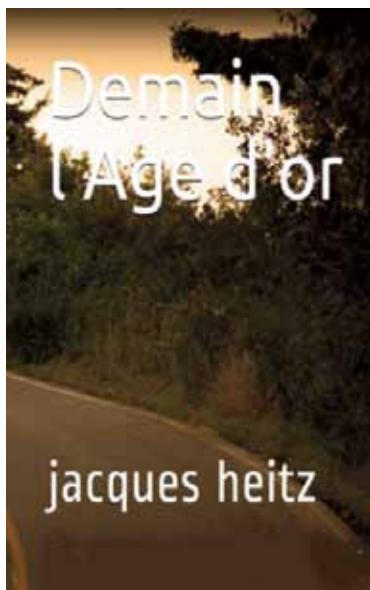
épuisé par ma journée de déménageur, je me laissais tomber dans le fauteuil d'osier en face de lui sur la terrasse et qu'il me dispensait la beauté de ses fleurs roses et blanches. La paix des arbres.

- Je me sens dans un autre monde. Comment croire que nous sommes tout près d'une ville à l'agitation démente ?

- Les mondes se superposent. L'Age de Fer et l'Age d'Or coexistent. Et ici plus que partout ailleurs. L'obsession de la pureté des Indiens dans un des environnements les plus pollués qui soient. La non-violence prônée par le yoga, le bouddhisme dans un des pays les plus violents du monde. Tout y est plus extrême qu'ailleurs.

- Et pourtant tu t'y plais bien, n'est-ce pas ?

- Je suis en pèlerinage. Sur les lieux d'enfance de Roya. Je les chéris comme si c'étaient les miens. Je me sens chez moi ici au



moins autant qu'en Angleterre ou en Belgique. Je connais un peu le sanscrit, je me débrouille en urdu et en tamoul.

- Tu parles anglais aussi bien que le français ou le flamand.

- Je déchiffre le sumérien, le babylonien et l'indusien. D'où suis-je ?

- De Bruges ? De nulle part ?

- Nous aurons bientôt la réponse, dit Pétrus, énigmatique. Nous continuons notre marche paisible sous les arbres, dans des allées désertes. Une nuée de petits oiseaux bleus et jaunes s'abat soudain en piaillant dans les manguiers.

- Les couleurs de Vermeer, dis-je. Ou d'un sari de Roya. Quel est leur nom ?

- Je ne sais pas. Ni en anglais ni en tamoul.

- Odile saurait. J'aime quand elle me parle de symbiose dans la nature. A quel point l'arbre dépend de la terre, de l'eau, du soleil bien sûr. A quel point les insectes, les oiseaux, les champignons, les mousses ont besoin de lui. Tel biotope, tels oiseaux. Moi, j'ai

souvent l'impression d'être un oiseau hors de son biotope. Je foule les prairies détrempées, le sol lourd des polders de Flandre. Et je n'aime rien tant que les petits ports au soleil de la Méditerranée en France ou en Italie. Là où je n'ai pas de maladie de peau. Aussi soudainement qu'ils

étaient apparus, les petits oiseaux jaunes et bleus s'envolent. Silencieux, nous poursuivons notre marche et arrivons enfin devant le banian. C'est un arbre dont les racines aériennes pendent vers le sol. Elles poussent et en touchant terre, s'y implantent et donnent naissance à un arbre nouveau. Enfin nouveau, non, il prolonge et perpétue le tronc principal. Mais, s'il s'est développé autant, s'il se perpétue ainsi à l'infini, c'est qu'au départ, il a étouffé et phagocyté l'arbre qui lui servait de support. Sa vie s'est nourrie de la mort de son tuteur. Moi, je n'ai plus de parents ni de racines aériennes comme ce banian pour faire des rejets. N'aurais-je vécu que l'éphémère ?

- Mais alors, tout ce que nous voyons, cet enchevêtrement de troncs, de branches, de racines, ce n'est qu'un seul arbre ?

- Eh oui ! Et j'ai l'impression que le tronc principal, le tronc d'origine est bien plus loin. Si nous nous enfonçons un peu à sa recherche ? Il y a comme un tunnel de verdure ici.

- Comme si nous remontrions le temps ? A rebours des siècles...

(A suivre)

## Recettes

### Tajine de veau aux coings



de viande de tous les côtés.

Ajouter un 3/4 de litre d'eau, couvrez et laissez mijoter une quarantaine de minutes à feu moyen jusqu'à ce que la viande soit cuite.

Si vous utilisez une cocotte, une fois fermée, faites cuire à feu très fort, dès qu'elle commence à siffler, baisser le au minimum et laissez cuire 30 minutes.

Récupérez un 5 louches de sauce et mettez-la dans une poêle haute.

Elle sera utilisée pour y faire confire les coings.

Il y a deux écoles, ceux qui laissent les coings avec la peau et ceux qui l'enlèvent....

Moi, je préfère sans.

Du coup, épluchez les coings (ou pas !) coupez-les en 4 et retirez les graines.

Mettez-les ensuite dans la poêle haute.

Ajoutez le sucre et la cannelle.

Couvrez et laissez confire une vingtaine de minutes.

Servez ensuite la viande dans un plat, ajoutez les coings confits, mettez la sauce restante qui a servi à confire les coings et saupoudrez de graines de sésame.

#### Ingrédients :

1kg de viande de veau en morceaux  
4 oignons  
5 coings  
1 filet d'huile d'olive  
1 filet d'huile de table  
1/2 cc de poivre  
1/2 cc de gingembre moulu  
3 pistils de safran pur  
1 pointe de safran colorant  
2 cs de sucre en poudre  
1/2 cc de cannelle  
1 cs de graines de sésame  
Graines de sésame  
Sel

Épluchez les oignons et coupez-les en petits morceaux.

Dans une cocotte, versez les huiles, les oignons hachés, les épices, le sel et faites y revenir les morceaux

## Des Lego pour prothèse: l'incroyable idée d'un jeune Andorran, né sans avant-bras

Aujourd'hui âgé de 22 ans, David, atteint du syndrome de Poland, est venu au monde sans avant-bras droit.

Mais cette malformation rare n'a pas ralenti sa vie et l'a, au contraire, nourri.

Cet étudiant andorran, fan de robots quand il était enfant, n'a plus beaucoup de temps libre: sur le point de terminer sa formation en bio-ingénierie, il donne des conférences sur la motivation, a publié un livre, participé à l'émission "Lego Masters" sur la chaîne française M6 et est même intervenu lors d'un colloque de la NASA sur l'innovation.

Son visage se crispe lorsqu'il repense aux années durant lesquelles ses Lego étaient aussi un refuge.

"Quand j'étais ado, j'ai continué à jouer aux Lego car c'était une manière d'oublier le harcèlement, cela m'aider beaucoup à ignorer les moqueries", explique-t-il dans sa résidence universitaire près de Barcelone, dans le nord-est de l'Espagne.

Durant ces années difficiles, David a mis au point, à 17 ans, une prothèse plus précise lui permettant de faire ses premières pompes avec les deux bras.

Et aujourd'hui, il présente fièrement la cinquième version de sa prothèse, la MK5, un bras en Lego d'aspect robotique avec des barres bleues faisant office de doigts que David active d'un

mouvement de son moignon, grâce à un système de poulies motorisées.

Habitué à vivre sans son avant-bras droit, David ne l'utilise pas au quotidien mais il est conscient que de nombreuses personnes ont, elles, un besoin absolu de porter une prothèse qui peut coûter des milliers d'euros pour celles de dernière génération.



de Star Wars, Han Solo. Et rapidement, son histoire traverse les frontières. C'est ainsi qu'il y a quelques mois, Zaura Bektemissova lui écrit car son fils de 8 ans, Beknur, né sans bras, ne peut pas porter de prothèse conventionnelle. "Les prothèses sont pour la plupart grandes et lourdes, ce qui n'est pas bon pour sa colonne" vertébrale, explique cette Kazakhe, installée depuis deux ans à Strasbourg où son mari est diplomate au consulat général du Kazakhstan.

David lui promet alors d'essayer de construire une prothèse pour Beknur. Et fin août, le petit garçon et sa mère se sont rendus en Andorre pour essayer cette prothèse légère se terminant par une pince que Beknur contrôle grâce à une corde reliée à son pied gauche. "Maintenant, je peux attraper des choses, ce que je ne pouvais pas faire avant", se réjouit Beknur, désormais capable de lancer une balle à son frère ou de prendre un petit ordinateur.

Quelques pièces de Lego qui lui ont changé la vie. "Il a plus confiance en lui", souligne Zaura, dans un grand sourire.

Depuis la fabrication de ma première prothèse, j'ai réalisé que j'avais le pouvoir d'aider d'autres personnes et quand je me suis vu dans le miroir avec deux bras (grâce à la prothèse), j'ai pensé que d'autres personnes en auraient vraiment besoin", dit-il.

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage

David a alors créé sa chaîne YouTube où il s'appelle "Hand Solo", jeu de mots basé sur le mot Hand (main en anglais) et faisant référence au personnage